

cyberpresse.ca

LA PRESSE

LE TSX REVIENT À LA CASE DÉPART

LA REMONTÉE DE LA BOURSE DE TORONTO LUI PERMET D'EFFACER SES PERTES DE 2009
STÉPHANE PAQUET LA PRESSE AFFAIRES PAGE 1

CAISSE DE DÉPÔT

SABIA RENONCE À SA PENSION

« Il était très clairement établi que sa motivation de venir à la Caisse n'était pas de nature pécuniaire. »

— Robert Tessier, président du conseil d'administration de la Caisse

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT ET DENIS LESSARD LA PRESSE AFFAIRES PAGES 2 ET 3

PARIZEAU ACERBE FACE AU CHOIX DU GOUVERNEMENT

DENIS LESSARD PAGE A8



Michael Sabia
PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

RADIO-CANADA

LE PDG N'EXCLUT PAS D'AUTRES MAUVAISES NOUVELLES

PAUL JOURNET
ARTS ET SPECTACLES
PAGE 1



Un peu de mémoire, S.V.P.

NATHALIE PETROWSKI
ARTS ET SPECTACLES
PAGE 1

LES IMPACTS SUR LA PROGRAMMATION

ARTS ET SPECTACLES
PAGE 7

TÉLÉPHONIE CELLULAIRE

Des citoyens inquiets forcent la DSP à en apprendre plus sur les champs électromagnétiques.

FRANÇOIS CARDINAL
PAGE A12

Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
Le CHUM serait-il prêt plus tôt si on l'érigait au centre de l'échangeur Turcot?

Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte



LES AVEUX DU TUEUR À GAGES



C'est dans cette maison de Donnacona qu'habitait, à la surprise de ses voisins, le tueur à gages Gérald Gallant, depuis 1988.

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

28 MEURTRES, 10 ARRESTATIONS

Les confidences de Gérald Gallant mènent à une rafle policière CATHERINE HANDFIELD

LES HABITANTS DE DONNACONA SOUS LE CHOC

DAPHNÉ CAMERON

QUI EST GÉRALD GALLANT?

ANDRÉ CÉDILOT

NOS INFORMATIONS PAGES A2 À A4

FRANCIS PROULX

LE JURY VISIONNE LES AVEUX DE L'ACCUSÉ

CAROLINE TOUZIN
PAGE A6

LOUISE DESNOYERS

LA MONTRÉLAISE PURGERA SA PEINE AUX ÉTATS-UNIS

CHRISTIANE DESJARDINS
PAGE A6

Comprenez-vous?

« Au début de la crise financière, je faisais semblant de comprendre. Mais là, je suis bien obligé de l'avouer, je suis totalement dépassé par les événements. »

LA CHRONIQUE D'YVES BOISVERT PAGE A5

LIGHTNING 2 CANADIEN 3 (P)

Le capitaine a le mot de la fin



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Le Canadien s'est heurté à un jeune gardien finlandais de 22 ans, hier soir, au Centre Bell. Karri Ramo a été la grande vedette de ce match, que le Tricolore a finalement remporté 3-2 en prolongation face au Lightning de Tampa Bay. Ramo a fait face à 33 tirs en temps réglementaire avant de concéder un but à Saku Koivu à 1:45 de la prolongation. Le Canadien conserve le huitième rang. SPORTS PAGES 1 À 4

mariette clermont

Billets Bonis
Détails en magasin
www.marietteclermont.com



179\$ chacune

OPÉRATION BALADEUR

CRIMES VISÉS PAR LE PROJET BALADEUR: 10 meurtres et 4 tentatives de meurtre

28 décembre 1978
Meurtre de **Gilles Legris**
(Port-Cartier)

19 décembre 1979
Tentative de meurtre
sur **John Xenos**
(Baie-Comeau)

2 octobre 1982
Meurtre de **André Haince**
(Saint-Romuald)

23 octobre 1985
Meurtre de **Gilles Côté**
et tentative de meurtre
sur **Michel Robitaille**
(Charlesbourg)

5 octobre 1989
meurtre de
Guy Laflamme
(Vanier)

20 avril 1990
Tentative de meurtre sur
Bertrand Duchaine
(Beauport)



Gérald Gallant a habité à partir de 1988 dans cette maison de la rue Benoît, à Donnacona. L'homme, qui aurait tué plusieurs membres du crime organisé pour de l'argent, a été arrêté en mai 2006 en Suisse.

LES CONFESSIONS D'UN TUEUR À GAGES

Gérald Gallant aurait participé à 28 assassinats et ses aveux ont mené hier à 10 arrestations

Les confessions de Gérald Gallant, un homme apparemment sans histoire, ont permis aux autorités d'élucider 28 assassinats et 13 tentatives de meurtre. Il a avoué avoir participé à toutes ces attaques. La population de Donnacona frissonne d'avoir côtoyé ce tueur solitaire pendant 20 ans.



CATHERINE HANDFIELD

Robert « Bob » Savard. Bruno « Cowboy » Vanlerberghe. Hélène Brunet. Ces gens ont tous un point en commun: ils sont des victimes de la sanglante guerre des motards. Depuis hier, on sait qu'un deuxième lien les unit: ils auraient tous

été ciblés par le même tueur à gages, Gérald Gallant.

Les confidences de Gérald Gallant ont permis à la Sûreté du Québec (SQ) de résoudre 28 assassinats et 13 tentatives de meurtre. Hier, 10 suspects ont été arrêtés, et une 11^e personne, l'ex-amie du tueur à gages, fait l'objet d'un mandat d'arrêt. Ils sont soupçonnés d'avoir commandité ou commis eux-mêmes les assassinats.

Le coup de filet a été réalisé dans le cadre du projet Baladeur, mené par la SQ, les

corps policiers municipaux de Montréal et de Québec ainsi que la Gendarmerie royale du Canada. Les arrestations ont eu lieu à Donnacona, Saint-Jérôme, Warwick et Trois-Rivières, tandis que des perquisitions ont été menées à Québec.

Gallant, qui est âgé d'une soixantaine d'années, est impli-

criminel. Selon la police, trois des personnes abattues étaient d'innocentes victimes, et deux ont été tuées par erreur.

Gérald Gallant avait accepté de se mettre à table après son arrestation en Suisse, en mai 2006, pour une banale histoire de fraude.

En plus de ces dénonciations, les enquêteurs ont utilisé diver-

Boucher. Savard a été assassiné en juillet 2000 dans un restaurant de Montréal-Nord.

Le meurtre de Paul Cotroni, fils du mafioso Frank Cotroni, aurait également été résolu grâce à Gérald Gallant. Le 24 août 1998, l'homme de 42 ans avait été atteint d'au moins trois projectiles d'arme à feu devant sa résidence de Repentigny.

Arrêté en Suisse

Gérald Gallant avait été arrêté en mai 2006 dans un hôtel de Genève à la suite d'une plainte portée par American Express. Les autorités suisses ont alors réalisé que le Canada avait lancé un mandat d'arrêt contre leur suspect.

Gallant était recherché depuis 2005 pour un meurtre commis à Sainte-Adèle quatre ans plus tôt. « Les policiers avaient réussi à relier son ADN à une empreinte génétique récoltée sur la scène du crime », a expliqué le lieutenant François Doré.

Après son arrestation, Gallant a décidé de se mettre à table et aurait avoué 26 de ses meurtres. Il a été condamné l'an dernier à la prison à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans pour le meurtre de Sainte-Adèle.

À la lumière de ses dénonciations, Gallant pourrait voir sa peine s'alourdir. « À ce moment-ci, il n'est pas permis d'aller plus loin, mais d'autres procédures restent à venir », a indiqué le lieutenant Doré.

Connu comme un allié des Rock Machine, Gallant ciblait particulièrement les Hells Angels, et la plupart des attentats ont été commis dans la région de Québec et de Portneuf.

qué de près ou de loin dans tous les crimes, commis entre 1978 et 2003 dans la foulée de la sanglante guerre des motards

ses méthodes d'enquête, dont la filature et l'écoute électronique, a indiqué hier le lieutenant François Doré, de la SQ, lors d'une conférence de presse hier à Québec.

Connu comme un allié des Rock Machine, Gallant ciblait particulièrement les Hells Angels, et la plupart des attentats ont été commis dans la région de Québec et de Portneuf. D'autres meurtres ont été commis pour le compte du clan Desfossés, un gang montréalais.

Au nombre des personnes arrêtées figure d'ailleurs le caïd Raymond Desfossés, narcotrafiquant de Trois-Rivières qui purge actuellement une peine de 13 ans de prison. Desfossés a en outre été accusé hier du meurtre de Robert « Bob » Savard, proche collaborateur de Maurice

SOMMAIRE

Amusez-vous!	ARTS 8	Horaires télévision	ARTS 4
Astrologie du jour	AFFAIRES 11	Loteries	A 10
Bourses	AFFAIRES 8 et 9	Monde	A 16 et 17
Décès	AFFAIRES 11 et 12	Petites annonces	AFFAIRES 4 et 10
Forum	A 18 et 19	Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Averses de pluie ou de neige en après-midi, maximum 0, minimum 0. XXXX 0

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

PRÉCISION

CAISSE DE DÉPÔT

Une erreur s'est glissée dans un texte intitulé « Sabia renonce à sa pension et à ses bonis », publié en page 2 du cahier *La Presse Affaires* d'aujourd'hui. En 2007, Henri-Paul Rousseau a touché un bonus d'environ un million, et non un milliard.

OPÉRATION BALADEUR

8 février 1993
Meurtre de **Pierre Langlois** (Charlesbourg)

12 avril 1993
Tentative de meurtre sur **Bertrand Duchaine** (Beauport)

27 juillet 1993
Meurtre de **Dany Paquet** (Québec)

2 août 1994
Meurtre de **Guy Laflamme** (Beauport)

15 avril 1995
Meurtre de **Guy Lévesque** (Saint-Antoine de Tilly)

27 janvier 2000
Meurtre de **Israël Mayer Randolph** (Montréal)

12 mars 2003
Meurtre de **Christian Duchaine** (Beauport)

Sources : Sûreté du Québec, Escouade régionale mixte, Service de police de la Ville de Québec, Service de police de la Ville de Montréal et Gendarmerie royale du Canada.



« Tout le monde est incrédule et mal à l'aise par rapport à la situation. Savoir qu'il y a eu un tueur à gages parmi eux, ça ébranle une population de 6000 âmes », a confié le maire de Donnacona, André Marcoux.

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

DONNACONA SOUS LE CHOC

Un voisin « secret » et « intimidant »

DAPHNÉ CAMERON

DONNACONA — Malgré sa nature « intimidante », ses allées et venues en pleine nuit et la caméra de surveillance qui trônait en permanence au-dessus de la porte de son domicile, les voisins de **Gérald Gallant** étaient loin de se douter qu'ils côtoyaient l'un des plus grands tueurs à gages de l'histoire du Québec.

Arrivé rue Benoît en 1988 avec sa conjointe, Claudine Bertrand, **Gérald Gallant** était, selon ses voisins, un homme très secret qui n'appréciait pas le bruit ni d'être dérangé. Il changeait fréquemment de voiture mais la choisissait toujours de couleur sombre avec des vitres teintées.

« Il régnait en maître sur le quartier, personne n'aurait

« Il régnait en maître sur le quartier, personne n'aurait jamais osé l'écoeurer. »

jamais osé l'écoeurer, a expliqué un habitant du quartier qui a demandé l'anonymat. Mais de là à penser qu'il aurait descendu le fils du chef de la mafia... C'est renversant. »

« Mettons qu'il intimidait le voisinage pour que ça marche à sa manière », a ajouté un autre voisin, Simon Germain-Desroches, 19 ans. « Très jeune j'ai été prévenu de ne pas faire de niaiseries près de son terrain. Il y a quelques années, il a intimidé ma mère durant plusieurs mois pour qu'on n'installe pas mon panier de basketball près

de sa maison. Son regard était méchant. »

Gérald Gallant a été arrêté en Suisse en mai 2006 pour une affaire de fraude. Dans la foulée de cette arrestation, il aurait avoué avoir commis 26 meurtres, ce qui aurait provoqué son rapatriement au Québec.

« En 2006, ça nous avait complètement jetés par terre, on ne s'en serait jamais doutés », a affirmé une voisine, Laurie Girard. « C'était quelqu'un qui semblait normal, même si on se demandait souvent pourquoi il y avait une caméra de surveillance devant sa maison. Nous avions de bonnes relations avec lui, même s'il n'appréciait pas beaucoup qu'on organise des *partys* une fois de temps en temps. »

Selon Laurie Girard, la conjointe de **Gallant**, Claudine Bertrand, a rapidement bénéficié d'un programme de protection de la police : « Après l'arrestation de **Gérald**, elle est venue récupérer quelques affaires et on ne l'a plus jamais revue. »

Les citoyens de Donnacona ébranlés

La vaste opération policière menée hier aux quatre coins de la province en lien avec les meurtres commis par **Gérald Gallant** a de nouveau secoué les habitants de Donnacona.

« Tout le monde est incrédule et mal à l'aise par rapport à la situation. Savoir qu'il y a eu un tueur à gages parmi eux, ça ébranle une population de 6000 âmes », a confié le maire de Donnacona, André Marcoux.



Le meurtre de Paul Cotroni (à droite), fils du mafioso Frank Cotroni, aurait été résolu grâce à **Gérald Gallant**.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Le maire, qui est ironiquement l'ancien responsable des enquêtes sur les crimes contre la personne à la Sûreté du Québec, a connu **Gallant** dans les années 90, notamment lorsqu'il a travaillé dans l'escouade Carcajou durant la guerre des motards.

« Sans trop vous en dire, il avait des relations avec le milieu criminel dans le temps où j'étais policier. »

Il a toutefois affirmé qu'il était loin de se douter de son emploi du temps. « C'était un gars très discret, il pouvait passer inaperçu n'importe où. Il n'avait pas beaucoup de relations. »

Gérald Gallant était également un grand amateur de vélo. Selon plusieurs témoins, il pouvait faire plusieurs heures de bicyclette par jour. Hier, sa compagne de randonnée, Jacqueline Benoît, était toujours recherchée par les policiers pour deux accusations de meurtre, une accusation de tentative de meurtre et pour complot en vue de commettre un meurtre.

« C'est surtout éprouvant pour la famille Benoît, une famille très respectable que je connais depuis plusieurs années, a ajouté le maire Marcoux. Mais pour ce qui est des arrestations d'aujourd'hui, c'est une grande victoire policière. »

Un tueur qui agissait seul

ANDRÉ CÉDILOT

Dans les annales judiciaires québécoises, **Gérald Gallant** est l'un des rares tueurs à gages qui ne soient pas membre d'une organisation criminelle. La plupart du temps, il était seul pour exécuter les meurtres qui lui avaient été commandés par le milieu interlope.

À la lumière des dénonciations déposées au palais de justice du Québec, la très grande majorité de ces attentats ont été perpétrés durant la guerre entre les Hells Angels et les Rock Machine qui a fait 165 morts au Québec. Entamé dans l'est de Montréal en 1994, le conflit s'est étendu dans la région de Québec en 1996. Il a pris fin dans les mois qui ont suivi la fameuse opération Printemps 2001 contre les Hells Angels Nomads et des Rockers de Montréal. Avec à leur tête Frédéric Faucher, les Rock Machine/Bandidos de Québec ont à leur tour été décimés par les descentes de la police. Depuis, ils sont tous passés du côté des Hells Angels.

Des 28 meurtres imputés à **Gallant**, 13 sont liés à la guerre des motards. Le nom du désormais célèbre tueur à gages de Donnacona figure sur une liste de personnes suspectées d'avoir comploté pour tuer des membres des Hells Angels et certaines de leurs relations. La liste comprend notamment les deux principaux leaders des défunts Rock Machine, Frédéric Faucher et Marcel Demers, les caïds Raymond Desfossés et Carol Daigle, du gang de l'Ouest, et le trafiquant bien connu des Laurentides, Jean-Yves Duchesneau.

Selon les documents judiciaires, c'est Desfossés qui aurait le premier fait appel aux services de **Gallant**, au début des années 80, pour se débarrasser d'un indésirable de Port-Cartier. Depuis, Desfossés l'aurait engagé pour assassiner cinq autres truands. Parmi ces victimes, on trouve Paul Cotroni, fils de feu Frank Cotroni, du clan calabrais, ainsi que Richard McGurnaghan, associé au gang de l'Ouest.

En parcourant la dénonciation, on découvre que **Gallant** a aussi tué l'usurier Robert Savard, grand ami du chef des Hells, Maurice Boucher. À la même occasion, dans un restaurant du nord de Montréal, l'assassin venu de Québec avait essayé de tuer Robert Descôteaux, autre usurier notoire, mais celui-ci s'en était tiré en prenant une serviette comme bouclier. À Québec et dans la région, **Gallant** a également commis plusieurs meurtres pour le compte des Rock Machine. Lors de nombreux traquenards, **Gallant** était accompagné d'un homme de Trois-Rivières, Gérard Hubert. Celui-ci l'attendait généralement dans un véhicule qui lui servait à fuir.



Marcel Demers



Raymond Desfossés

OPÉRATION BALADEUR

CRIMES COMMIS POUR L'ORGANISATION DES FOSSÉS: 5 meurtres et 2 tentatives.

22 janvier 1980
Meurtre de **Louis Desjardins** (Sept-Îles)

17 février 1984
Meurtre de **Marcel Lefrançois** (Sainte-Foy)

28 mai 1990
Meurtre de **Salvator Luzi** (Lorraine)

18 mars 1991
Meurtre de **Richard McGurnaghan**, tentative de meurtre sur **Benoit Vaudry** (Montréal)

30 mai 2001
Meurtre de **Yvon Daigneault** et tentative de meurtre sur **Michel Paquette** (Sainte-Adèle)

CRIMES COMMIS DURANT LA GUERRE DES MOTARDS: 13 meurtres, sept tentatives de meurtre. Octobre 1996 à juillet 2000.

Sources : Sûreté du Québec, Escouade régionale mixte, Service de police de la Ville de Québec, Service de police de la Ville de Montréal et Gendarmerie royale du Canada

« J'ai repris confiance dans le système judiciaire »

Hélène Brunet, qui avait servi de bouclier humain lors d'une fusillade, s'est dite soulagée par les arrestations

CATHERINE HANDFIELD

C'était le 7 juillet 2000, mais Hélène Brunet s'en souvient comme si c'était hier. Elle se souvient de chaque détail de ce jour où, bien malgré elle, elle est devenue bouclier humain.

Hélène Brunet se souvient du regard vide, de la barbe mal rasée et des cheveux en bataille de Gerald Gallant, ce tueur à gages dont les aveux ont mené hier à l'arrestation de 10 personnes.

Aujourd'hui âgée de 40 ans, elle travaillait comme serveuse au restaurant Eggstra, sur le boulevard Henri-Bourassa à Montréal-Nord. Ce matin d'été, elle servait Robert Savard et Normand Descôteaux, deux sympathisants des Hells Angels.

À une autre table, Hélène Brunet avait également pour client un homme vêtu d'une chemise à carreaux. Elle trouvait son attitude étrange.

Plusieurs années plus tard, elle apprendra qu'il s'agissait de Gerald Gallant. « Il ne me parlait pas, il ne me regardait pas », raconte M^{me} Brunet, jointe hier par *La Presse*.

Soudain, un homme cagoulé a fait irruption dans le restaurant, faisant sursauter la serveuse. Il a sorti un fusil et abattu Robert Savard à bout portant avant de se retourner vers Normand Descôteaux pour lui faire subir le même sort.

Ce dernier a alors empoigné Hélène Brunet, qui a reçu quatre balles dans le bras droit et dans la jambe droite. Gerald Gallant, qui était complice de l'autre tueur, a lui aussi fait feu, a-t-elle appris plus tard.

Les années suivantes ont été difficiles. Elle a dû subir plusieurs opérations et suivre d'innombrables séances de réadaptation pour réapprendre à marcher. Épuisée, Hélène Brunet a sombré dans la dépression.

Puis elle s'est relevée. Elle a tenté de joindre Maurice Boucher à plusieurs reprises pour lui rappeler le code d'éthique des motards. Elle s'est aussi battue pour obtenir une nouvelle loi antigang plus efficace, qui a été adoptée en janvier 2002.

« Aujourd'hui, je peux affirmer que j'ai repris confiance dans



PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE

Hélène Brunet a été utilisée comme bouclier humain lors d'une fusillade impliquant les Hells Angels le 7 juillet 2000 au restaurant Eggstra à Montréal-Nord. Gerald Gallant était l'un des tireurs.

le système judiciaire», a confié Hélène Brunet, qui s'est dite soulagée par les arrestations d'hier. Selon la police, l'attentat dont elle a été victime avait été commandé par Gérard Hubert et le narcotrafiquant Raymond Desfossés.

Éric Vanlerberghe a lui aussi obtenu des réponses, hier. Son frère Bruno, membre en règle

des Hells Angels de Québec, est l'une des 28 personnes dont le meurtre serait lié aux arrestations d'hier. « Après 12 ans, c'est plutôt étonnant. Disons que ça remue plusieurs souvenirs », a dit à *La Presse* M. Vanlerberghe, joint à son domicile de Laval.

Son frère, surnommé « Cowboy » par ses pairs, mangeait dans

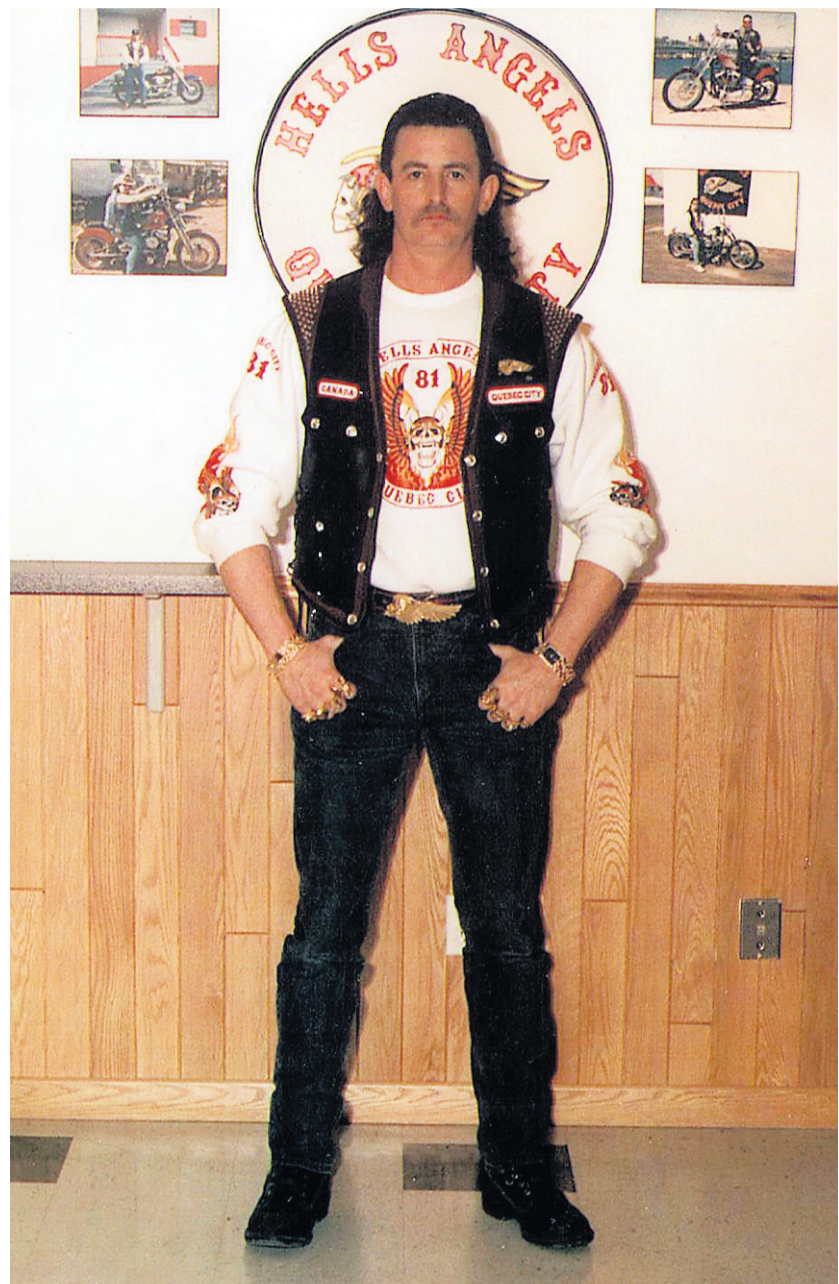


PHOTO FOURNIE PAR LA FAMILLE

Bruno Vanlerberghe a été assassiné le 17 décembre 1996 à Québec. Surnommé « Cowboy », il était un membre en règle des Hells de Québec. Il est l'une des 28 personnes dont le meurtre serait lié aux arrestations d'hier.

un restaurant de la banlieue de Québec quand un homme a surgi par la porte d'entrée, en décembre 1996.

Bruno Vanlerberghe s'asseyait toujours face à l'entrée pour surveiller les allées et venues des clients. Mais ce jour-là, par un hasard qui lui sera mortel, « Cowboy » faisait dos à la porte.

Atteint de six balles dans le dos et dans le cou, il est devenu le deuxième membre en règle des Hells Angels à tomber dans la guerre des motards.

« J'avais déjà pensé que ses activités risquaient de lui coûter la vie, mais son assassinat nous avait tout de même secoués », a conclu Éric Vanlerberghe.

GEOX
RESPIRA



LA CHAUSSURE QUI RESPIRE

DISPONIBLE CHEZ:
feetfirst

Trouvez le détaillant GEOX le plus près de chez vous :
visitez geox.com ou appelez 1-866-454-GEOX (4369)

« Pose pas de questions si tu veux pas de menteries »

Raymond Bouchard fait partie des individus arrêtés

MATTHIEU BOIVIN
LE SOLEIL

QUÉBEC — Durant de longues années, la fille de Raymond Bouchard, Sandra, s'est doutée que son père avait été impliqué dans des affaires de meurtre.

Elle n'en avait pas la certitude, mais l'homme de 58 ans avait un lourd passé criminel, notamment en matière de vols de banque et de stupéfiants. Il a poireauté de nombreuses années derrière les barreaux. Il avait notamment des fréquentations du côté des Rock Machine, précisément pendant la guerre des motards qui a fait plus de 160 morts au Québec, dont plusieurs victimes innocentes.

Ses relations avec les Rock Machine intimidaient les gens, et, selon quelques sources, même les policiers avaient peur de lui.

Ses relations avec les Rock Machine intimidaient les gens, et, selon quelques sources, même les policiers avaient peur de lui. « Je lui ai déjà demandé s'il avait commis des meurtres, indique M^{me} Bouchard, lors d'une entrevue téléphonique. Et il m'a répondu: "Pose pas de question si tu veux pas de menteries." Disons que ça voulait dire ce que ça voulait dire. »

Elle, son frère et sa mère — qui est décédée au début de l'année 2009 — ont été souvent la cible de violence verbale de la part de cet homme. Il a aussi trompé sa mère à maintes reprises. « C'est un *control freak*, ajoute M^{me} Bouchard. Il voulait tout contrôler. »

La mère de famille en veut notamment à son père pour le parcours criminel que son frère a pris au fil des années. Il a notamment été en prison pour une histoire de vol de banque.

« Mon frère a pris l'exemple de mon père et il a volé une banque! fulmine-t-elle. Il vient de sortir de prison, et je veux travailler avec lui pour qu'il demeure dans le droit chemin et qu'il reprenne une vie rangée. »

Elle se rappelle même que son père lui a souvent fourni du cannabis pour faire la fête avec ses amis.

Depuis un an et demi, M^{me} Bouchard a coupé les liens avec son père. « Je lui avais montré qu'il ne pouvait plus avoir le dessus sur moi. Dans ce contexte-là, on ne se parlait plus, car il a toujours passé sa vie à s'entourer de gens plus faibles que lui. »

Malgré tout, la femme avait des sentiments mitigés relativement au fait que son père passerait probablement le restant de ses jours derrière les barreaux. « Il a longtemps été mon idole; c'est mon père », lance-t-elle, en sanglots.

Selon différentes sources, Raymond Bouchard aurait eu un rôle très actif dans l'arrivée des Rock Machine à Québec, au cours des années 90. Le quartier général de ces motards criminels a longtemps été sur une de ses propriétés, à Sainte-Brigitte-de-Laval. C'est Bouchard qui aurait fait construire leur repaire sur son terrain.

Comprenez-vous?



**YVES
BOISVERT**
CHRONIQUE

Au début de la crise financière, je faisais semblant de comprendre. Mais là, je suis bien obligé de l'avouer, je suis totalement dépassé par les événements.

Pas tant la crise, remarquez bien. La crise, c'est assez simple: pour faire trop d'argent, des banquiers américains véreux (pardonnez le pléonasme) ont trop prêté à trop de gens trop pauvres.

Les banquiers ont confortablement adossé ces gens-là par milliers à des actifs bien moelleux. Et puis un beau matin, comme ils n'étaient pas capables de rembourser, on leur a ôté leur actif. Et tous ces gens adossés sont tombés. Et plein de choses sont tombées ensuite, y compris les banquiers véreux pléonastiques – mais eux on les a aussitôt adossés à des subventions gouvernementales.

Ont suivi les autres chutes. Chute de l'emploi, chute des Bourses, chute du pétrole, chute de l'auto, chute de l'immobilier. On a même retrouvé un type

nageant en bas des chutes du Niagara la semaine dernière.

Ça tombe de partout.

Ce bout-là, comme vous voyez, je le comprends très bien. C'est tout ce qu'on fait après, pour arrêter ces chutes en cascade... Ça, je n'y comprends rien.

J'observe tous les gouvernements qui empilent les plans

Figurez-vous que les agences de publicité veulent profiter de l'occasion pour aller têter leurs millions aux mamelles de l'État. Quelle occasion? Mais la crise, voyons.

de relance à coups de milliards. Tous! Et tous les économistes disent que c'est la chose à faire. Presque tous!

Eh bien moi, ça ne me rassure pas du tout. Une question métaphysique me hante: qui est-ce qui nous prête tous ces milliards quand plus personne n'en a?

Pas les banques américaines, il a fallu les renflouer. La caisse populaire de La Pocatière?

Impossible, Desjardins réduit ses ristournes. Pas les citoyens non plus, ils sont déjà surendettés.

A la fin, il doit bien y avoir quelqu'un qui prête tous ces milliards... C'est qui, au juste, ce Chinois milliardaire? Et où met-il tout cet argent? Et quel est son numéro de téléphone?

Subventionner la pub?

J'en étais là de mes interrogations quand j'ai lu l'article de Maxime Bergeron, dans *La Presse Affaires* de lundi. Figurez-vous que les agences de publicité veulent profiter de l'occasion pour aller têter leurs millions aux mamelles de l'État.

Quelle occasion? Mais la crise, voyons. Jamais il n'y a eu autant

en industrie et en pompant de l'air dans leurs chiffres, ils veulent obtenir des subventions, des crédits d'impôt et toutes ces choses que les gouvernements donnent parfois pour créer des «grappes» industrielles, comme le multimédia.

C'est la meilleure. L'association des dépanneurs devrait aussi demander des subventions. En fait, toutes les entreprises devraient être subventionnées, puisqu'elles créent de l'emploi.

Si le gouvernement du Québec verse un sou à cette industrie, je me fais naturaliser acadien et je m'en vais vivre à Caraquet.

Quoi? C'est déjà fait? Dites-moi que je rêve. Le ministère des Affaires municipales a déjà versé

toujours de l'argent pour des niaiseries dans ce pays où les plafonds coulent dans les écoles.

Allez voir où va votre argent. Le site s'appelle montreal.ad et on vous explique à quoi il sert: c'est «un lieu de rencontre où l'on peut discuter des enjeux de l'industrie, comme l'impact de la technologie et la globalisation des médias, des questions récurrentes de normalisation vs la régionalisation (...)

Enfin un lieu pour parler des questions récurrentes de normalisation vs la régionalisation, depuis le temps que le peuple en réclamait un!

Je ne sais pas s'il y a un seul autre regroupement humain qui fabrique plus de boulechite à l'heure que les gens de la pub.

Toute l'opération sent la fumisterie à plein nez. On est en train de faire croire à quelque sous-ministre qu'on peut attirer ici des grandes agences à coups de crédits d'impôt, et envoyer donc.

Et quand on sait la proximité de certains publicitaires avec le milieu politique, on n'est pas rassuré. Cette boulechite-là traverse les lignes partisans.

Eux autres ont compris, n'en doutez pas.

Et vous, vous comprenez?

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur: yves.boisvert@lapresse.ca

Programme d'infrastructures L'entente Ottawa-Québec enfin ficelée

Un pas de plus vers le Quartier des spectacles

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Les municipalités verront enfin la couleur de l'argent promis par le fédéral dans un programme d'infrastructures annoncé il y a deux ans. Et bonne nouvelle pour Montréal: une entente est intervenue entre Ottawa et Québec sur le projet du Quartier des spectacles. Elle serait signée la semaine prochaine, a appris *La Presse*.

Le gouvernement Charest a encerclé la date du 3 avril sur son calendrier pour cette annonce tant attendue dans la métropole. Le fédéral doit lui donner une réponse sous peu.

Québec voulait dévoiler l'entente sur le Quartier des spectacles – finalisée depuis un moment déjà – dès hier, en même temps que les ententes administratives sur les infrastructures locales. Ottawa a refusé, préférant faire une annonce distincte, a-t-on

L'entente sur le Quartier des spectacles doit servir de «modèle» pour toutes les autres à venir concernant des grands projets. Plusieurs d'entre eux sont en suspens depuis des mois, voire des années.

indiqué à *La Presse*. Il a déjà reporté à quelques reprises la signature des ententes administratives survenue finalement hier.

L'entente sur le Quartier des spectacles doit servir de «modèle» pour toutes les autres à venir concernant des grands projets. Plusieurs d'entre eux sont en suspens depuis des mois, voire des années. Il s'agit entre autres des projets du Musée des beaux-arts de Montréal et du complexe sportif de l'Université Laval, à Québec.

Ottawa et Québec ont annoncé le projet du Quartier des spectacles en octobre 2007. Ils ont alors

promis d'y investir 40 millions de dollars chacun. Mais aucune entente formelle sur le financement du projet n'avait été signée.

La Ville de Montréal, qui allonge aussi 40 millions, a lancé les travaux avant même la conclusion de l'entente Ottawa-Québec. Elle est seule à payer en ce moment.

Les coûts du projet, fixés en 2007 à 120 millions, sont passés à 147 millions. Le dépassement de 27 millions est lié l'achat de terrains et à des coûts indirects pour des dépenses faites avant la date d'admissibilité au programme fédéral Chantiers Canada. La Ville a dû emprunter le montant et refuse de le payer seule.

Investissements de 2,3 milliards

Hier à Lévis, les premiers ministres Stephen Harper et Jean Charest ont signé les ententes administratives concernant les infrastructures qui prévoient des investissements de 2,3 milliards de dollars, faits à parts égales par Ottawa, Québec et les municipalités.

Ces ententes permettent le versement au Québec d'une partie des sommes prévues au programme Chantiers Canada. D'abord dévoilé lors du budget de mars 2007, puis annoncé en grande pompe en novembre de la même année, ce programme d'infrastructures a fait l'objet d'une entente-cadre entre Ottawa et Québec en septembre 2008, juste avant les élections fédérales. Les deux gouvernements promettaient de financer rapidement des projets soumis par les municipalités.

Or, 2 milliards de dollars de fonds fédéraux dorment dans les coffres depuis, faute d'ententes administratives entre Ottawa et Québec. Les négociations ont été plus longues que prévu. Les projets des municipalités se sont retrouvés sur la glace.

Les deux ententes signées hier remédient en partie à la situation. Elles garantissent le versement de 410 millions sur les 2 milliards promis, le reste étant destiné à de grands projets – comme le



PHOTO ÉRICK LABBÉ, FOCUS1

Hier à Lévis, les premiers ministres Stephen Harper et Jean Charest ont signé les ententes administratives concernant les infrastructures qui prévoient des investissements de 2,3 milliards de dollars, faits à parts égales par Ottawa, Québec et les municipalités.

Quartier des spectacles – qui font toujours l'objet de pourparlers dans bien cas. Québec et les municipalités ajoutent chacun 410 millions.

Entente sur l'eau potable

Un nouveau programme – annoncé dans le dernier budget conservateur – est créé pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux usées. Ottawa y investit 350 millions. Québec allonge la même somme, tout comme les municipalités.

L'annonce était attendue. Les villes piaffaient d'impatience et déplaçaient ouvertement la lenteur des négociations entre Ottawa et Québec.

«Évidemment, c'est toujours compliqué ces négociations, a affirmé Stephen Harper.

L'important, ce n'est pas la signature, c'est que les projets démarrent immédiatement.»

Jean Charest a éludé la question portant sur la lenteur des pourparlers, insistant sur les «niveaux records» d'investissements de son gouvernement dans les infrastructures et l'énergie, près de 14 milliards cette année.

«Maintenant que les ententes sont signées, maintenant que les projets sont prêts, au travail!» a-t-il lancé dans son discours d'ouverture. Le premier ministre a promis que les projets soumis par les municipalités obtiendront l'approbation du ministère des Affaires municipales dans un délai de sept à 20 jours.

Le président de la Fédération québécoise des municipalités, Bernard Généreux, trouve que

«ce n'est pas normal» que les deux gouvernements aient pris sept mois pour conclure des ententes administratives. «Notre patience est épuisée. Il faut rendre l'argent disponible rapidement», a-t-il dit. Selon lui, les élections québécoises, déclenchées en novembre, ont reporté la conclusion des ententes et la réalisation des projets. «Si l'élection n'avait pas eu lieu aussi tôt, on serait déjà au travail», a-t-il lancé.

M. Généreux craint maintenant un «engorgement» à Québec avec le dépôt simultané de tous les projets des municipalités en attente depuis des mois. Il redoute également une pénurie de main-d'œuvre et d'équipements dans le secteur de la construction qui risque de gonfler la facture des travaux.

CHAPLETTE

CHRISTIANE

9H LE COMBAT DES LIVRES

Aujourd'hui, écoutez la dernière ronde d'élimination et découvrez le gagnant! Réal.: Bruno Guglielminetti

95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

Radio-Canada.ca/combat

ACTUALITÉS

Procès de Francis Proulx Le jury visionne les aveux de l'accusé

« Ben oui, c'est moi »

CAROLINE TOUZIN

QUÉBEC — « Ben oui, c'est moi. » D'un air détaché, Francis Proulx a admis avoir tué Nancy Michaud, alors qu'il était interrogé depuis plusieurs heures par un enquêteur de la Sûreté du Québec le jour de son arrestation le 18 mai 2008.

Le policier a réussi à lui soutirer ces aveux après trois heures d'interrogatoire où il a fait éclater en larmes l'accusé à plusieurs reprises. Proulx a pleuré chaque fois que l'enquêteur Michel Comeau lui a rappelé son enfance difficile. Mais dès que ce dernier abordait le sujet du meurtre, l'accusé, les bras croisés, se refermait comme une huître. Jusqu'au moment où une question de l'enquêteur concernant des menottes retrouvées sur les lieux du crime a piqué sa curiosité.

Les jurés ont commencé à visionner l'enregistrement vidéo de cet interrogatoire, hier, au procès de Proulx, accusé du meurtre prémédité de Nancy Michaud, au palais de justice de Québec. Assis dans le box des accusés, Proulx a craqué pour la première fois depuis le début du procès. Il a sangloté

aux mêmes endroits où on le voyait s'effondrer dans la vidéo.

Pour le mettre en confiance, l'enquêteur a d'abord confié à Proulx qu'« avec un passé comme le sien », lui aussi serait assis à sa place aujourd'hui. Le policier lui a résumé sa vie: famille éclatée, souffre-douleur à l'école primaire, mère témoin de Jehovah qui le forçait à apprendre la Bible par cœur, père absent, santé fragile, un patron à l'usine qui lui marchait sur la tête, jamais eu de

Proulx s'est longuement confié au policier sur sa mère « folle » qui s'est « fait laver le cerveau » par les témoins de Jehovah.

blonde, problème de jeu compulsif, nombreuses dettes.

« Le bon Francis Proulx est pu capable. Le mauvais lui a fait faire des affaires. Le bon, il le regrette. Tu as été poussé. La valve vient de péter », lui a expliqué le policier. Ce dernier l'a comparé « à un petit arbre qui pousse tout croche dans la gravelle ». Un arbre qui n'a pas reçu de soins. Un « arbre qui a péte

(brisé) » le soir du meurtre. « Moi, j'en ai arraché toute ma vie pour en arriver là », a convenu l'accusé.

Proulx s'est longuement confié au policier sur sa mère « folle » qui s'est « fait laver le cerveau » par les témoins de Jehovah. Sur les nombreux membres de sa famille « dépressifs », comme lui d'ailleurs. Et sur son oncle à qui il « donnerait des claques s'a yeule » tellement il le déteste, puisqu'il l'empêche de vivre avec sa grand-mère. Cette dernière,

âgée de 75 ans, est « la personne la plus importante pour lui sur la Terre », l'une de ses rares amies.

Le policier a saisi cette perche en lui répliquant que sa grand-mère était triste de son arrestation. « Elle voudrait comprendre ce qui s'est passé », a-t-il insisté. « Dismoi que tu ne voulais pas faire de peine aux enfants (de la victime) », a ajouté le policier. Sans

obtenir de réponse. L'enquêteur a ouvert une première brèche en lui demandant s'il voulait « reculer l'horloge d'une semaine ». « Peut-être », a répondu Proulx. L'accusé a précisé que Nancy Michaud ne lui avait « jamais rien fait ». Leur vie respective, « c'est le jour et la nuit », a ajouté l'accusé de 29 ans.

« Comme ça, vous avez trouvé Nancy? »

Vers 23h30, l'enquêteur lui a mentionné qu'il savait qu'il avait acheté des menottes quelques jours avant le meurtre. « Je peux te poser une question? l'a interrompu Proulx. L'histoire des menottes, comment tu l'as sue? » Le policier lui a répondu qu'il avait trouvé le reçu de caisse de ses achats dans un bois. « Je ne me rappelle pas où je l'avais mis. Comme ça vous avez trouvé Nancy? » a laissé tomber Proulx en s'enquérant ensuite de l'endroit où les policiers avaient trouvé le corps. « Ben oui, c'est moi », a-t-il poursuivi.

Le juge Jacques Lévesque a ajourné l'audience à la suite de cette réponse, hier.

Longue journée pour Proulx

Dans la matinée du 18 mai, Proulx a accepté de quitter Rivière-Ouelle vers Québec à bord d'un véhicule de police de la Sûreté du Québec pour subir le test du polygraphe. À ce moment-là, il était considéré comme un suspect. Lors du test, il a nié sa culpabilité, invoquant la thèse de l'« enlèvement politique », puisque la victime travaillait pour le ministre Claude Béchard.

Plus le test progressait, plus Proulx respirait difficilement, l'air tendu. Il a dit craindre d'échouer à cause de son hypotension. « J'espère que j'ai dit la vérité », dira-t-il lorsque le test prendra fin à 15h. À 16h30, le polygraphiste lui a annoncé que son statut venait de changer. Nancy Michaud avait été trouvée sans vie dans le sous-sol d'une maison abandonnée de Rivière-Ouelle, petit village du Bas-Saint-Laurent. Et c'est lui qui était accusé d'introduction par effraction, de vol qualifié, d'enlèvement, de séquestration et de meurtre. À cette annonce, Proulx est resté impassible.

L'accusé a ensuite passé un peu plus d'une heure dans une cellule transitoire du QG de la police, où, sans le savoir, il était en présence d'un faux prisonnier, un policier infiltré. Proulx a été amené dans la salle d'interrogatoire vers 20h, où l'enquêteur Comeau le fera poireauter pendant une heure. Puis le policier le cuisinera habilement jusqu'à 1h24 du matin, en sortant et rentrant à plusieurs reprises.

Le procès reprend mardi avec la suite du visionnement de l'interrogatoire policier.

La Montréalaise purgera sa peine aux États-Unis

Louise Desnoyers avait laissé un mot d'adieu

CHRISTIANE DESJARDINS

NORTH HERO, Vermont — « Chers amours de ma vie, je n'ai jamais voulu vous faire de mal ou vous humilier. Je n'ai rien contre vous, mais Nicholas sera en paix avec moi. » Voilà les mots d'adieu que Louise Desnoyers a laissés dans sa voiture, ce soir d'août 2006, lorsqu'elle a noyé son fils cadet Nicholas, 8 ans, et tenté de s'enlever la vie en se coupant et en buvant du lave-glace. Ces mots s'adressaient à son conjoint, Réal Langlois, et à son autre fils, Vincent.

C'est ce qu'on a appris, hier, alors que le procureur de l'État du Vermont, David Miller a résumé la preuve, juste avant que M^{me} Desnoyers plaide coupable à une accusation réduite de meurtre non prémédité. Assistée d'une traductrice, la Montréalaise de 51 ans a pleuré pendant une grande partie de l'audience, qui a duré près d'une heure et demie dans l'antique palais de justice de Grand Isle County, à North Hero.

La Montréalaise avait déclaré qu'elle avait tué son enfant pour lui éviter les souffrances de la séparation de ses parents. Son enfant se trouvait « dans une belle place ».

Son procès devant jury devait commencer lundi, sous une accusation de meurtre prémédité. Comme il y avait des risques des deux côtés, les avocats des deux parties ont conclu une entente que le juge Michael S. Kupersmith a pour ainsi dire acceptée, hier. L'État demande une peine de 20 ans avec un minimum de 15 ans de prison, tandis que M^c Robert Katims, avocat de M^{me} Desnoyers, s'est engagé

à ne pas demander moins de 10 ans. La décision reviendra au juge.

Il est entendu que M^{me} Desnoyers purgera sa peine aux États-Unis. Le temps qu'elle a passé en détention préventive lui sera crédité. Ensuite, elle sera envoyée au Canada pour sa probation. « Vous ne pourrez plus jamais revenir aux États-Unis en raison du crime que vous avez commis », l'a avertie le juge. Diverses conditions lui ont été imposées dans le cadre de cette entente. C'est en pleurant à chaudes larmes qu'elle a accepté de ne pas communiquer directement avec son ex-conjoint et son autre fils, qui était adolescent au moment du drame.

« Je vais me suicider »

Hier, en résumant les faits, M^c Miller a expliqué que tout a commencé le 14 août 2006. Le couple, formé depuis une trentaine d'années, battait de l'aile depuis un moment. Mais ce jour-là, il avait été question de séparation entre M^{me} Desnoyers et Réal

chalet où elle était allée six ans auparavant, à Isle La Motte. Ils sont restés là un moment, puis elle a entraîné le petit Nicholas dans le lac Champlain. Elle l'a noyé en lui tenant la tête sous l'eau, puis l'a attaché par le poignet à une bouée. Des vêtements appartenant à l'enfant ont été retrouvés près de la voiture. M^{me} Desnoyers aurait ensuite bu du lave-glace. Deux contenants vides et un à demi vide ont été retrouvés sur les lieux. Elle est allée se terrer dans une cabane à outils, manifestement pour y mourir.

Le lendemain, la police a été avisée de la présence du véhicule suspect, dont le pare-brise ainsi que la vitre du côté conducteur étaient tachés de sang. La police a vite découvert M^{me} Desnoyers. Entre-temps, la disparition du petit Nicholas avait été signalée par son père. Les policiers du Vermont ont interrogé M^{me} Desnoyers au sujet de l'enfant. « Vous ne le trouverez pas », a-t-elle commencé par dire.

Transportée au Northwestern Medical Center, elle devait par la suite indiquer qu'elle avait tué son enfant pour lui éviter les souffrances de la séparation de ses parents. Oscillant entre conscience et inconscience, elle disait que l'enfant se « trouvait dans une belle place ». Munis des quelques indications données par M^{me} Desnoyers, des plongeurs sont parvenus à localiser le petit en soirée. L'enfant gisait dans un mètre d'eau, à 25 pieds de la rive.

Lors de sa comparution, en août 2006, M^{me} Desnoyers est apparue complètement paniquée et en détresse. Son état psychologique a fait en sorte qu'elle a été déclarée inapte à subir son procès pendant plus de deux ans.



PHOTO ALISON REDLICH, AP

Au palais de justice de Grand Isle County, à North Hero, Louise Desnoyers a plaidé coupable, hier, à une accusation réduite de meurtre non prémédité.

Au début de 2008, le juge Ben Joseph a refusé que M^{me} Desnoyers plaide coupable à une accusation réduite de meurtre non prémédité. Le magistrat s'est récusé par la suite, et c'est le juge Michael Kupersmith qui a repris l'instance. S'il y avait eu procès, l'unique enjeu aurait été l'état mental de l'accusée au moment du crime.

Hier, M^c Miller a expliqué qu'une des raisons qui l'ont incité à conclure l'entente est qu'il a perdu un témoin. Ce témoin, c'est Réal Langlois, qui devait faire le lien entre les événements du Québec et le crime survenu au Vermont. Très affecté, il ne voulait plus venir témoigner, et l'État du Vermont ne pouvait le forcer, a admis M^c Miller, hier. « La cause se serait arrêtée à la frontière », a-t-il

résumé. Il a aussi fait valoir qu'il y avait de fortes possibilités pour que le jury en arrive de toute façon à un verdict de meurtre non prémédité. Avec peut-être une suggestion de peine moindre, ce qui aurait été inacceptable, selon lui.

M^{me} Desnoyers a essayé de se suicider de nouveau depuis les événements, selon M^c Miller. Hier, deux de ses amies se trouvaient dans la salle d'audience. Elle leur a jeté des regards désespérés. Pendant l'audience, son avocat, M^c Robert Katims, faisait signe à M^{me} Desnoyers de répondre par l'affirmative quand le juge lui posait des questions. La date des observations sur la peine n'est pas fixée pour le moment. Un rapport sera rédigé sur l'accusée pour éclairer le juge Kupersmith.

Enquête policière pancanadienne sur l'exploitation sexuelle d'enfants dans l'internet

57 individus arrêtés pour pornographie juvénile

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Les forces policières canadiennes ont uni leurs efforts pour arrêter 57 individus, au cours de la dernière semaine, dans des affaires d'agressions sexuelles et de pornographie juvénile.

De ce nombre, trois personnes ont été arrêtées dans la province de Québec, dont deux sur le territoire du Service de police de la Ville de Montréal, selon un porte-parole de la force policière montréalaise.

La Sûreté du Québec a également appréhendé un homme de 54 ans de Saint-Basile-le-Grand mardi dernier, qui a comparu le jour même pour faire face à des

accusations de possession et de distribution de pornographie juvénile. Une perquisition effectuée dans la résidence du suspect a aussi permis de saisir du matériel pornographique.

Le Projet Salvo, le nom de l'opération qui a mené à ces arrestations, représente la plus vaste enquête sur l'exploitation sexuelle d'enfants dans l'internet jamais tenue au Canada, ont indiqué hier les autorités de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

La GRC a précisé que 23 enquêteurs spécialisés en haute technologie avaient participé au projet, durant lequel 71 mandats d'arrestation ont été émis. Plus de 100 accusations criminelles

ont déjà été déposées et les autorités policières prévoient effectuer d'autres perquisitions, saisies et arrestations au cours des prochaines semaines, a fait savoir le chef Joe Buckle, de la GRC.

L'enquête a porté sur les internautes qui se retrouvent avec des personnes aux vues similaires pour échanger des images dans divers environnements en ligne, précise un communiqué de la GRC. Les suspects feront face à des accusations d'agressions sexuelles, de contacts sexuels ainsi que de possession, fabrication et distribution de pornographie juvénile.

Le Projet Salvo a réuni 35 services de police répartis dans

l'ensemble du pays, et ceux-ci ont saisi plus de 130 ordinateurs, des « dizaines et dizaines » de disques durs et des « milliers et milliers » de disques compacts ou autre matériel de mémoire pour ordinateur, notamment.

Les images et vidéos en ligne représentent des victimes réelles – des enfants – qui ont été abusées sexuellement, a ajouté l'agent Derek Egan, du service de police de Saanich, en Colombie-Britannique.

« Ces arrestations sont importantes pour de nombreuses raisons: le partenariat, le nombre d'arrestations et le message qu'elles envoient au grand public, a affirmé l'agent Egan. Malgré les

statistiques, rien ne nous dissuadera dans notre volonté de protéger les enfants et de faire de l'internet un réseau sûr pour tous. »

Lianna McDonald, directrice générale du Centre canadien de protection de l'enfance (CCPE), a déclaré que ces arrestations et saisies mettaient en évidence l'ampleur du problème de l'exploitation sexuelle des enfants, et que « les Canadiens devaient se réveiller et reconnaître que ce fléau grandissant affecte tous nos enfants ».

Dans la foulée de ces arrestations, le CCPE a annoncé le lancement d'une trousse de prévention de la maltraitance sexuelle infantile.

La rumba de Linda



RIMA ELKOURI
CHRONIQUE

C'est arrivé un beau jour en dansant la rumba. Linda a senti que son pied ne glissait plus comme avant. Elle avait des fourmillements étranges. Elle a tout de suite su que quelque chose n'allait pas. Et elle a aussitôt voulu se faire croire l'inverse.

À l'époque, Linda Gauthier faisait de la danse latine de compétition et du rock'n'roll acrobatique. Avec les petits costumes, les froufrous et tout, comme à la télé? «Oui, oui, avec les costumes quêtaines», a-t-elle lancé, le regard rieur, armée d'une bonne dose d'autodérision.

Pendant trois ans, Linda a plus ou moins fait fi de ses symptômes. Et puis un jour de juillet 1996, le diagnostic dont elle se doutait bien est tombé: sclérose en plaques de forme progressive.

«Est-ce que c'est mortel, docteur? a-t-elle demandé.

«Non, c'est chronique et il n'y a rien à faire.»

«C'était l'année du déluge au Saguenay», me dit-elle. Elle s'en souvient bien, elle qui habitait Alma à l'époque. Elle s'en souvient surtout parce que c'était le début de son déluge personnel.

Au début, Linda s'était dit que, maladie ou pas, rien ne changerait dans sa vie. Elle était déterminée à faire comme si de rien n'était. Elle voulait continuer à travailler, continuer à vivre comme avant. «Il y avait du déni là-dedans.»

Très vite, la réalité l'a rattrapée. Elle a été obligée de se déplacer avec une canne. Puis avec un

cher n'est pas ce qui l'ennuyait le plus. Ce qui lui faisait le plus mal, c'était surtout de ne plus pouvoir danser. Un deuil pénible.

Aujourd'hui, l'ex-danseuse acrobatique s'est convertie à un autre type de rumba. Elle est militante pour les droits de la personne. Elle aide entre autres des personnes handicapées à faire valoir leurs droits. Du bénévolat à temps plein qui la pousse à rédiger des lettres, à déposer des plaintes, à tenter de faire changer des mentalités.

Ceux qui l'ont déjà croisée savent que l'on n'a pas intérêt à la contredire sur certains principes. «Je suis beaucoup moins tolérante devant les injustices», dit-elle. Elle n'a pas la langue

le dénoncer. «Et si c'était vous?» lui a-t-elle lancé à la figure.

Pourquoi fais-tu tout ça? lui a récemment demandé son amoureux, qui la voit travailler sans relâche en y mettant tout son cœur. Pourquoi? Parce que c'est plus fort qu'elle – elle ne peut pas voir passer une injustice sans la dénoncer. Parce que c'est un combat gratifiant – elle se fait une fierté de gagner toutes ses causes sans exception. Et puis parce que, en se battant pour les autres, Linda a moins de temps pour penser à son propre état. C'est une façon d'apprendre à vivre avec la maladie sans jamais laisser cette « salope », comme elle l'appelle, avoir le dernier mot.

«Et vous y arrivez?» Linda hésite. Bien sûr que ce n'est pas

a perdu. Elle vit pleinement. Elle a un amoureux. Ils se sont mariés en 2003. Ils s'étaient rencontrés dans le corridor du HLM où elle habitait autrefois. «Il m'a regardée comme on regarde une femme, pas comme on regarde une femme en fauteuil.»

Ça, c'est bien ce qui compte le plus aux yeux de Linda. Que l'on ne réduise pas une personne handicapée à son handicap. Au-delà de la rectitude politique, que l'on sache que les mots que l'on emploie sont parfois comme des coups de poignard. Un exemple? L'autre matin, alors qu'elle se rendait au CLSC pour des prélèvements sanguins, Linda a entendu un passant lui lancer: «Salut l'infirmière!» Elle, d'ordinaire si forte et si vive pour défendre les autres, a été incapable de répliquer quoi que ce soit à cet homme qui la regardait en riant bêtement. Mais elle a senti cette boule au fond de sa gorge. La même boule qui était apparue lorsqu'on lui a fait son diagnostic, en 1996.

La fois où on lui a annoncé qu'elle deviendrait, oui, cette «infirmière» dans le regard méprisant de cet idiot. On peut bien apprendre à vivre avec la maladie. Mais accepter cela, non, jamais, me dit-elle.

«Arrivée devant les portes du CLSC, savez-vous ce que j'ai vu? demande-t-elle. J'ai vu le reflet d'une infirmière dans les portes. L'homme de la rue, aussi imbécile pouvait-il être, avait réussi à m'enlever ce qu'il me restait de plus précieux, enfin pour plusieurs jours. Ma dignité.»

C'est ce qui compte le plus aux yeux de Linda. Que l'on ne réduise pas une personne handicapée à son handicap. Au-delà de la rectitude politique, que l'on sache que les mots que l'on emploie sont parfois comme des coups de poignard.

déambulateur. Puis en fauteuil roulant. En 2004, une crise fulgurante de sclérose en plaques l'a terrassée. Elle a dû arrêter de travailler. Il lui a fallu se rendre à l'évidence: ce qu'elle croyait être une simple convalescence allait devenir sa nouvelle vie.

C'est une femme de 51 ans aux yeux d'un bleu intense qui m'a accueillie dans son appartement.

Des tatouages sur les bras, en signe de rébellion. Du cran et de la détermination à revendre.

Au début, ne pas pouvoir mar-

cher dans sa poche. Elle peut même, de son propre aveu, être assez baveuse quand il le faut. Gare à l'automobiliste sans vignette pour personne handicapée qui lorgnerait sans gêne une place réservée. Devant ces petites injustices quotidiennes, Linda fulmine. Une fois, elle a sorti son rouge à lèvres de son sac et écrit sur le pare-brise de l'automobiliste fautif: «Vous n'avez pas d'affaire là.» Une autre fois, en apercevant le conducteur, elle l'a sommé de déguerpir et menacé de

facile. «Des fois, je la laisse gagner, mais c'est rare...» Aussi étrange que cela puisse paraître, elle croit que sa vie avec la sclérose en plaques est plus heureuse qu'avant. «L'altruisme, avant, je ne savais même pas comment ça s'écrivait.»

Au début, quand elle voyait des gens courir, elle était jalouse. Maintenant, elle ne peut s'empêcher de se demander s'ils tiennent leurs jambes pour acquises, elle qui ne tient plus rien pour acquis. Elle s'attarde davantage à ce qui lui reste qu'à ce qu'elle

La circoncision protège de l'herpès et du VPH

MATHIEU PERREAULT

Une importante étude américaine montre que la circoncision protège de l'herpès et du virus du papillome humain. Ces résultats montrent que les parents pourraient avoir avantage à faire circoncire leurs bébés, selon un spécialiste montréalais. La Société canadienne de pédiatrie envisage d'ailleurs de réviser ses recommandations sur la circoncision.

Chez les hommes circoncis, la transmission de l'herpès diminue du quart et celle du virus du papillome humain, du tiers. La transmission de la syphilis reste inchangée. L'étude de l'Université John Hopkins et des Instituts nationaux de la santé des États-Unis, publiée dans le *New England Journal of Medicine*, a suivi pendant deux ans 3400 hommes en Ouganda, dont la moitié se sont fait circoncire au début de l'étude. À la fin, 8% des hommes circoncis avaient attrapé l'herpès, et 18% le VPH.

La Société canadienne de psychiatrie va réunir ses comités concernés pour évaluer si les lignes directrices doivent être changées. «Pour le moment, on considère que les aspects négatifs de la circoncision l'emportent sur les aspects positifs», explique Robert Bortolussi, pédiatre néo-écossais qui dirige le comité de la Société sur les maladies infectieuses. «Mais cette étude va peut-être changer les recommandations.»

En éditorial, la revue médicale conclut elle aussi que «la circoncision offre une protection importante et devrait être offerte partout», à tous les parents. Cette phrase fait référence au fait que la circoncision n'est pas partout remboursée par les assurances; notre assurance maladie ne couvre notamment pas cette opération.

Sur son site internet, la Société canadienne de pédiatrie énumère les avantages et les inconvénients de la circoncision, et les seconds l'emportent largement sur les premiers. Notamment, de 2 à 3% des enfants circoncis ont des complications chirurgicales comme des saignements abondants, alors que 0,7% des bébés sont hospitalisés dans leur première année à cause d'une infection urinaire qui peut être évitée par la circoncision, une opération par ailleurs douloureuse.

Le mécanisme par lequel la circoncision protège des MTS est mal connu. «Avec le sida, on sait que la circoncision protège parce que les cellules du prépuce sont particulièrement sensibles au HIV», dit le Dr Wainberg. Mais le mécanisme pour l'herpès et le VPH n'est pas identifié. La circoncision ne diminue pas la transmission homosexuelle des MTS.

Le printemps est arrivé, les nouveautés aussi.

À un clic du plus grand spécialiste photo et vidéo

lozeau.com



SONY HDR-XR520V
Caméscope AVCHD à disque dur

- Zoom 12x série G, photos de 12 mégapixels
- Disque dur de 240Go
- Capteur CMOS de 1/2,88"
- Plein HD 1 920 x 1 080
- Stabilisation d'image optique et GPS intégré

1 379 999\$ SO HDRXR520V



Canon EOS 50D
Vitesse étonnante et technologie supérieure

- Capteur CMOS de 15,1 mégapixels
- Autofocus sur 9 zones, prise de vue Live View
- Sensibilité jusqu'à 12 800 ISO, 6,3 images/seconde

1 289 999\$ Boîtier seulement
Rég.: 1 369 999\$ CA 2807B007

1 599 999\$ Incluant un objectif 17-85mm IS
Rég.: 1 699 999\$ CA 2807B012

1 799 999\$ Incluant un objectif 18-200mm IS
Rég.: 1 949 999\$ CA 2807B018



Nikon Coolpix P90
• Zoom optique grand-angle 24x
• Moniteur ACL inclinable de 3"
489 999\$ NI 16625



Canon PowerShot SD1200 IS
• 10 mégapixels, zoom 3x
• Disponible en argent, bleu, rose, vert et gris foncé
249 999\$ CA 3448B002



Canon PowerShot SD960 IS
• 12,1 MP, zoom grand-angle 4x
• Disponible en argent, or, bleu et rose
349 999\$ CA 3576B002



Canon PowerShot G10
• 14,7 MP, zoom grand-angle 5x
• Enregistrement de fichier en RAW
499 999\$ Rég.: 529 999\$ CA 2663B005



Canon Vixia HV30
Caméscope HDV

- Zoom 10x HD, capteur Full HD (1 920 x 1 080)
- Stabilisateur d'image optique
- Mode cinéma 24p/30p

799 999\$ Rég.: 949 999\$ CA 2680B001



Canon Vixia HF11
Caméscope HD à mémoire flash interne

- Zoom 12x HD, CMOS 1/3,2"
- Stabilisateur d'image optique
- Mémoire interne de 32Go

1 099 999\$ Rég.: 1 199 999\$ CA 3079B001



Canon XH A1S
Caméscope HDV de qualité professionnelle

- Objectif Canon 20x série L
- 3 capteurs CCD 1/3" natif 16/9
- Stabilisation d'image optique

3 699 999\$ CA 3238B001



Nikon Travelite 8x25 CF Ex WP
• Compacte et légère
• Résiste à l'eau
139 999\$ NI 11601



Nikon Sporter 10x50 EX WP
• Large dégagement oculaire (19,6mm)
• Gainage caoutchouté spécial
189 999\$ NI 11957



Nikon Monarch II 10x42 D CF WP
349 999\$ NI 11863
Monarch 10x56 D CF WP
429 999\$ NI 11868

L.L. Lozeau
Ltée

6229, St-Hubert, Montréal | 514 274-6577 **lozeau.com**

Photos peuvent différer. Quantités limitées. Jusqu'à épuisement des stocks.

P À l'arrière du magasin, rue St-André

Valide jusqu'au 2 avril 2009.

(1) À l'achat d'un compact, recevez: 10\$ de rabais sur les cadres numériques, 10% de rabais sur les cadres et albums et 20\$ de rabais sur un atelier du Grand Chef.
(2) À l'achat d'un reflex, recevez: 20\$ de rabais sur un plan de protection, 50% de rabais sur un nettoyage de capteur, 10% de rabais sur les filtres, 20\$ de rabais sur un atelier du Grand Chef, 10\$ de rabais sur les impressions photo.
(3) À l'achat d'un caméscope, recevez: 20\$ de rabais sur un plan de protection, 10% de rabais sur les batteries, 10% de rabais sur les cartes mémoire, 20\$ de rabais sur un atelier du Grand Chef, 10% de rabais sur les trépieds.



UTILISATEURS DE TWITTER,

SUIVEZ NOS NOUVELLES EXCLUSIVES ET LES COMMENTAIRES DE NOTRE ÉQUIPE SUR TWITTER.COM/CYBERPRESSE

CYBERPRESSE.CA

VIN ET RESTO

Découvrez en primeur nos critiques de la semaine sur cyberpresse.ca/vins

QUIZ

Testez vos connaissances sur l'actualité internationale à cyberpresse.ca/quizmonde

VOYAGES

Trucs et conseils pour voyager sans se ruiner sur cyberpresse.ca/voyages/petitprixRonny Boghen
PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

NOS BLOGUES



PASCAL MILANO

La meilleure sélection? L'Argentine

Du Honduras à l'Espagne en passant par l'Argentine, bon nombre de pays seront sur le pied de guerre ce week-end dans le cadre des qualifications pour la Coupe du monde 2010.

À lire sur cyberpresse.ca/milano

Mulroney parle de son « ami » Michael Sabia

Parizeau acerbe devant le choix du gouvernement

DENIS LESSARD

Michael Sabia, nommé dans la controverse PDG de la Caisse de dépôt, ainsi que sa femme, Hilary Pearson, sont toujours proches de l'ancien premier ministre Brian Mulroney. Et cette proximité des décideurs fédéraux est une source d'inquiétude pour l'ancien chef souverainiste Jacques Parizeau.

Dans ses mémoires, M. Mulroney rappelle sa sympathie pour Hilary Pearson, petite-fille de Lester B. Pearson, a relevé *La Presse*. « Je l'avais nommée comme secrétaire confidentielle de nos réunions du Conseil des ministres. Elle se maria plus tard à l'un de mes plus brillants jeunes adjoints au Conseil privé, Michael Sabia. Le couple est éventuellement atterri à Montréal, et nous restons amis encore aujourd'hui », a écrit M. Mulroney.

Sans évoquer directement l'ancien chef conservateur, M. Parizeau a martelé hier que les sympathies de M. Sabia envers ses anciens collègues ne laissent rien prévoir de bon pour la Caisse de dépôt. Lors de la nomination de ce dernier, Paul Tellier, ancien greffier du Conseil privé, « a chanté ses louanges dans le *Globe and Mail* ». « On retrouve tous les gens qui ont dirigé les opérations à Ottawa depuis tant d'années. Ça fait l'affaire maintenant de se retrouver entre soi, avec la Caisse en prime », a déclaré M. Parizeau, en point de presse après une longue et dense intervention devant l'Association des économistes du Québec.

L'ancien chef péquiste observe que « la réaction à la nomination de M. Sabia au Québec est tellement forte » qu'il n'est pas loin de juger nécessaire une commission d'enquête en bonne et due forme, pour mettre en lumière les problèmes de gouvernance à la Caisse. Il s'appuie aussi sur les propos récents d'Yvan Allaire – qui n'a pas été renommé membre du conseil d'administration il y a deux semaines – pour qui l'esprit de la loi sur la Caisse n'avait pas été respecté dans la nomination



PHOTO LAETITIA DECONINCK, FOCUS1

« Le Québec inc., c'est devenu un mythe », a laissé tomber hier Jacques Parizeau.

de M. Sabia, un processus expédié en une semaine. « Sa sortie m'a surpris. M. Allaire est un homme réputé, écouté. Si des gens comme lui en sont rendus à protester... il faut s'attendre à ce que cela continue », prédit M. Parizeau.

Un choix qui déplaît

L'ancien chef péquiste, qui était l'un des instigateurs de la Caisse dans les années 60, espère que le premier ministre Jean Charest « aura à payer un prix politique sérieux » pour ce qu'il est advenu de cette institution québécoise. « On n'a pas le droit de faire ça aux gens », à l'institution, estime-t-il, ajoutant qu'émule de la haute fonction publique fédérale, M. Sabia est un choix qui a comblé d'aise tous les stratèges anglophones de l'époque Mulroney.

Le choix de Sabia n'a pas eu l'heur de plaire à beaucoup de membres de « la garde montante », les francophones passés à la barre des gran-

des entreprises québécoises, mais Jacques Parizeau n'y voit pas de mouvement concerté: « Le Québec inc., c'est devenu un mythe », laisse-t-il tomber.

Devant 200 économistes québécois réunis en congrès, il s'est dit outré de l'indifférence manifestée par M. Sabia, lors de l'annonce de sa nomination, face à une vente éventuelle de Bombardier à des intérêts étrangers. « Si cela arrive, cela ferait tout un trou à Montréal », observe M. Parizeau, qui se dit fier des interventions de la Caisse pour maintenir Domtar puis Vidéotron sous le contrôle d'intérêts québécois.

« En disant que le contrôle de Bombardier n'est pas si important, qu'il n'est pas déterminant que le siège social soit ici, M. Sabia a dit quelque chose qui n'a pas de bon sens. Je comprends que, vu d'Ottawa, ce ne serait pas mauvais du tout! »

M. Parizeau n'a pas été tendre envers la décision de la Caisse de

se lancer dans les papiers commerciaux. Il ne peut comprendre que des membres du conseil d'administration soutiennent n'avoir rien su de ces transactions risquées. En 2005, la Banque du Canada avait lancé une mise en garde non équivoque à l'endroit de ces produits, que Moody's ou Standard and Poor's ne voulait pas évaluer, rappelle-t-il.

« Personne n'avait posé de questions avec un tel avertissement. Je n'en reviens pas. Je trouve que cela commence à demander une commission d'enquête », a-t-il laissé tomber avant de se raviser en point de presse: il faudra d'abord passer par la commission parlementaire, un exercice où il souhaiterait être invité.

On a voulu gérer la Caisse comme une entreprise privée, déplore-t-il en s'insurgeant du fait que le gouvernement n'ait plus de représentant au conseil de la Caisse, bien qu'il en soit le seul actionnaire.

Le bilan de Rousseau

Sur le mandat d'Henri-Paul Rousseau, M. Parizeau salue d'abord l'apport de l'ex-banquier dans ses premières années après sa nomination en 2002. M. Rousseau avait compris qu'il fallait rapidement remettre la Caisse sur la voie des rendements intéressants pour secouer la torpeur d'une organisation malmenée par les problèmes de Vidéotron, l'éclatement de la bulle technologique et le scandale de Montréal Mode.

En revanche, quand l'institution, sous M. Rousseau, s'est lancée dans des investissements plus « magistraux » à l'étranger – dans les aéroports de Londres notamment – « la Caisse a perdu les pédales », soutient M. Parizeau. « Ils étaient devenus un des grands fonds du monde, ils étaient dans la cour des grands... » C'était l'époque où la Caisse avait étiqueté ses investissements au Québec comme des « investissements de proximité », dit-il, cinglant. « Franchement, c'est comme la police du même nom », ironise-t-il.

Au passage, il critique la gestion de la crise économique offerte par le gouvernement Charest. Il n'est toutefois pas inquiet de l'ampleur du déficit. Cependant, quand Québec prétend accélérer les investissements pour stimuler l'emploi, il faut voir qu'en réalité il ne fait qu'augmenter les sommes promises. « On est rendu qu'Hydro-Québec publie ses prévisions d'investissements jusqu'en 2035... bébé s'amuse! » laisse-t-il tomber.

« Accélérer, ce n'est pas annoncer 4 milliards de plus, c'est dire que cela va partir en 2009 plutôt qu'en 2010. » En 2001, quand l'attentat du 11 septembre avait miné la confiance, Pauline Marois avait permis d'atteindre le rythme de création d'emploi des années de la Baie-James en accélérant les annonces d'investissements, note-t-il.

Michael Sabia renonce à sa pension, à lire dans *La Presse Affaires*

promotion

ÇA BRANLE PAS DANS LE MANCHE

Oui, avec la capsïcine, c'est une autre paire de manches! La capsïcine produit une sensation d'intense chaleur à l'endroit de l'application dès le premier usage. Ça chauffe et vous apporte une hémococoncentration ou hyperhémie active, c'est-à-dire une concentration salutaire du sang là où ça fait mal. La capsïcine est un antidouleur, une antisouffrance lorsque l'on traverse une mauvaise passe d'élanements.

Lors d'épisodes inflammatoires de l'arthrite, c'est la capsïcine, l'extrait de piment rouge qui, en agissant, épuise la substance relâchée par les nerfs pendant une douleur chronique, d'où une sensation de soulagement. Pour que la crème agisse, il faut cependant s'astreindre à des applications rigoureuses et répétées, au moins trois ou quatre fois par jour.

De plus, les articulations souffrent de troubles nutritifs, sûrement en panne de glucosamine. C'est pourquoi Flex-O-Flex a créé une ampoule de 1500 mg de glucosamine, la dose quotidienne maximale. C'est beaucoup, beaucoup de glucosamine, une véritable mine d'absorption rapide et sans sodium ajouté. Efficace comme pas une, l'ampoule de glucosamine Flex-O-Flex est une véritable « pompe » de glucosamine. Une ampoule tous les jours dans un verre de jus de fruits, mêlée à une dose modérée d'activité physique, voilà une formule gagnante à coup sûr. Avoir Flex-O-Flex dans sa manche, est un atout qui donne enfin accès à un mode de vie sans douleur.

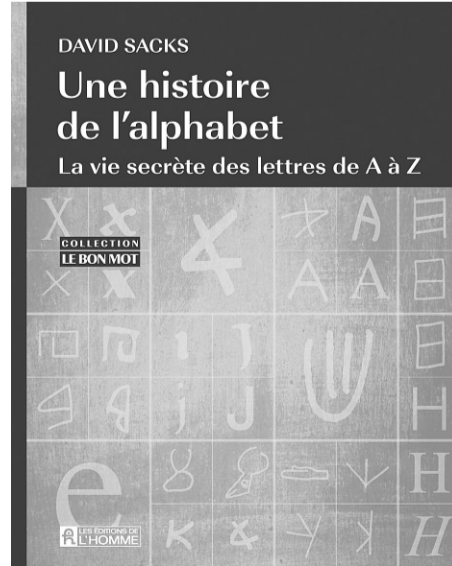
* Flex-O-Flex joue un rôle important dans le maintien du cartilage, protège contre la détérioration du cartilage et est efficace dans la réduction de la douleur articulaire et contribue à soulager les symptômes ostéoarthritiques.

Flex-O-Flex[®] extra fort - capsïcine: titulaire d'une nouvelle licence et reconnu par les autorités gouvernementales en tant que produit de santé naturel NPN: 02238157. * Ces allégations font partie intégrante de la licence.

En vente partout, mais pas n'importe où!

LA SUPERGRILLE DU MOIS

LA PRESSE



EN MARS

cinquante gagnants mériteront le livre

UNE HISTOIRE DE L'ALPHABET

ET UN T-SHIRT LA PRESSE

LES ÉDITIONS DE L'HOMME
Division du groupe Sogides

À NE PAS MANQUER DIMANCHE

1707577



Agence métropolitaine de transport

APPEL D'OFFRES

No : DA09-0234

OBJET : SERVICES PROFESSIONNELS POUR DES ÉTUDES DE CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE SUR DIFFÉRENTS SITES POTENTIELS VISÉS PAR DES PROJETS DE L'AMT

Pour consulter le devis technique, visitez le site Internet de l'AMT à l'adresse suivante : www.amt.qc.ca/aop

Date et heure limites de réception des offres : le vendredi 10 avril 2009 à 11 h.

Prix du document sur CD : 100 \$, non remboursable, chèque visé ou mandat à l'ordre de : Agence métropolitaine de transport

Les documents d'appel d'offres sont disponibles en français et peuvent être obtenus ou consultés sur place à partir de 13 h 30 le 27 mars 2009, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant :

Agence métropolitaine de transport
500, Place d'Armes, 25e étage
Montréal (Québec) H2Y 2W2Pour renseignements :
Valérie Comeau
Acheteuse
514 287-2464 poste 4357

Seuls les soumissionnaires ayant un établissement au Québec seront considérés.

L'AMT n'est tenue d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Nouredine Hannachi, a.p.a.
Directeur, Approvisionnement

Le libre-échange avant les droits de l'homme

Ottawa veut ratifier rapidement l'accord avec la Colombie

MALORIE BEAUCHEMIN

OTTAWA — Faisant fi des inquiétudes et des critiques, le gouvernement conservateur enclenche le processus de ratification de l'accord de libre-échange avec la Colombie, malgré la violence incessante et les crimes contre la personne qui y sévissent.

En période de crise économique, il importe de créer des nouveaux débouchés pour les entreprises canadiennes, disent

« Nous espérons procéder rapidement afin de créer de nouvelles occasions d'affaires, augmenter la prospérité, accroître les emplois et les investissements, non seulement au Canada, mais aussi en Colombie et au Pérou. »

les conservateurs. Ainsi, un projet de loi a été déposé, hier, pour ratifier les accords de libre-échange signés avec le Pérou et la Colombie, l'automne dernier.

« Nous espérons procéder rapidement afin de créer de nouvelles occasions d'affaires, augmenter la prospérité, accroître les emplois et les investissements, non seulement au Canada, mais aussi en Colombie et au Pérou », a dit le ministre du Commerce international, Stockwell Day, en conférence de presse, à Vancouver.

Les tarifs douaniers seront progressivement éliminés sur les marchandises et pour les fournisseurs de services. Des accords connexes dans le domaine du tra-

vail et de l'environnement complètent les ententes.

Les groupes de défense des droits de l'homme, le NPD et le Bloc québécois s'opposent avec force à un tel traité avec la Colombie, aux prises avec de graves problèmes: manque de respect des droits des travailleurs, corruption, assassinats de délégués syndicaux, expropriations.

Joint par *La Presse* en Colombie, le militant Omar Fernandez s'est dit surpris et inquiet. « Nous avons eu un dialogue constructif avec Peter Kent, et nous pensions que le gouvernement canadien étudierait davantage les implications avant de ratifier », a-t-il souligné.

Une coalition de groupes sociaux de Colombie avait effectué une tournée au Canada en février dernier pour sensibiliser la population aux dangers d'un accord de libre-échange avec un pays aux prises avec tant de violence impunie. « Nous demandons aux parlementaires canadiens de ne pas appuyer ce projet de loi avant qu'il n'y ait eu une évaluation des impacts qu'aura l'accord sur les droits de l'homme en Colombie », a dit M. Fernandez, hier.

Pour le député du NPD Peter Julian, il est « complètement inapproprié » que le Canada soutienne un régime qui a des liens avec les paramilitaires, dans un pays où les droits fondamentaux continuent de se dégrader.

La semaine dernière, Amnistie internationale a condamné le gouvernement colombien du président Alvaro Uribe, l'accusant de faire obstacle au travail légitime des défenseurs des droits de l'homme.

« Il y a plus de travailleurs assassinés en Colombie que dans tout le reste du monde, chaque année, a souligné le président du Syndicat canadien de la fonction



PHOTO PRAKASH SINGH, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Le ministre du Commerce international, Stockwell Day, a annoncé hier, en conférence de presse, que le gouvernement conservateur avait décidé d'enclencher le processus de ratification de l'accord de libre-échange avec la Colombie.

publique, Paul Moist. On doit se ranger aux arguments de Barack Obama: comment peut-on signer un accord de libre-échange avec un pays où, si tu manifestes dans la rue, tu cours le risque d'être tué? »

Le président américain s'oppose à un traité comparable entre les États-Unis et la Colombie.

Si le gouvernement canadien veut aller de l'avant, estime M. Moist, c'est pour faire plaisir aux compagnies minières, qui y voient d'importantes occasions d'affaires.

Mais selon le ministre québécois Jean-Pierre Blackburn, le gouvernement colombien est résolument engagé à promouvoir les droits fondamentaux et les droits des travailleurs.

« Ce n'est pas en les isolant que nous allons les aider à progresser », a-t-il estimé. Le gouvernement croit que le Canada jouera un rôle social, s'assurant que les droits des travailleurs seront respectés, y compris la liberté d'association.

Des pénalités pouvant aller jusqu'à 15 millions de dollars par an seront imposées pour non-respect des clauses de l'entente. Ces sommes seront versées à un fonds consacré à la promotion des droits des travailleurs.

Le gouvernement conservateur fait ainsi fi d'une recommandation formulée en juin 2008 par le Comité permanent du commerce international, qui réclamait qu'un organisme indépendant évalue l'impact du traité sur les

droits de l'homme en Colombie.

Alors que le Bloc québécois rejette ce traité, le Parti libéral est beaucoup plus nuancé, ce qui pourrait ouvrir la porte à une ratification prochaine de l'accord.

« Nous n'avons pas pris de décision définitive. Nous allons continuer à rencontrer les gens pour et contre, a dit le critique libéral en matière de commerce international, Scott Brison. Mais au Parti libéral, on pense pouvoir influencer sur les droits de l'homme plus efficacement lorsque nous sommes engagés économiquement dans un pays. »

Les échanges économiques entre le Canada et la Colombie s'élevaient à 1,3 milliard de dollars en 2008.

ONTARIO

56 milliards de déficit en sept ans

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Le gouvernement de l'Ontario prévoit des déficits budgétaires totalisant 56,8 milliards en sept ans, dans un budget plombé, comme celui d'autres provinces, par le ralentissement économique mondial.

Le gouvernement libéral de Dalton McGuinty réduira les impôts des sociétés pour attirer les investissements et harmonisera en 2010 la taxe de vente provinciale avec la taxe fédérale de 5 % sur les produits et services (TPS) afin d'aider à réduire les coûts des entreprises.

La majorité des Ontariens aura droit à une modeste baisse d'impôts. Le gouvernement distribuera des chèques destinés à faciliter le passage à une seule taxe de vente de 13 %, dès le 1^{er} juillet 2010. Par exemple, un ménage ayant un revenu inférieur à 160 000 \$ recevra, à partir de juin 2010, trois versements totalisant 1000 \$.

Le taux d'imposition des entreprises, actuellement établi à 14 %, passera à 10 % en 2013 — une volte-face puisque l'Ontario avait vivement rejeté l'idée de réduire les impôts sur le revenu des sociétés, comme l'avait proposé Ottawa.

Les accessoires de piscine Compétition inc.

MISE SOUS SEQUESTRE

TOUS LES ACCESSOIRES, PIÈCES ET FOURNITURES DE PISCINES ET SPAS DOIVENT ÊTRE VENDUS



50% DE RABAIS*

Pompes, toiles, filtres, chauffe-piscines, lumières, aspirateurs, brosses, écumeurs, thermomètres, distributeurs de chlore, nécessaires d'analyse de l'eau, recharges, plomberie, bases pour rouleau de toile, tuyaux, échelles, mains courantes, jouets...

DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE LUXE ET EN LIGNE DE CHLORE
21,05 \$
9⁵⁰\$

TOILE DE PISCINE IMPRIMÉE (8 PI DE DIAMÈTRE)
148,97 \$
74⁴⁸\$

CLIMATISEUR BORA SANS CONDUITS DE 12 000 BTU
1860,00 \$
745\$

100 THERMOPOMPES HYDRA N° 068030
3134,00 \$
1495\$

ENTREPÔT OUVERT AU PUBLIC

JEUDI 26 MARS... 10 h à 16 h
VENDREDI 27 MARS... 10 h à 16 h
SAMEDI 28 MARS... 10 h à 16 h

Modalités: Comptant, Interac, Visa, Mastercard

ACTIFS EN ACTION



12775, rue Brault, Mirabel



À l'avant-garde de la gastronomie

Masterpiece de Symphonia, Résidence et Spa vous offre une expérience culinaire de première classe préparé sous l'oeil attentif de notre Chef Exécutif John Currie.

« Je fais de la cuisine française mais avec une touche contemporaine. J'aime faire du « comfort food » parce que cuisiner, c'est rendre les gens heureux. Mais j'aime à l'occasion essayer les foams et les espumas. »

Ses expériences professionnelles ont fait de lui un perfectionniste et un chef accompli dont le parcours a permis de toucher à tous les aspects de la création culinaire. John a oeuvré dans les cuisines du restaurant Verses, l'hôtel Nelligan ainsi que le Club St-James.

« J'ai hâte de faire la connaissance de nos résidents chez Masterpiece, parce que j'aime connaître les gens pour lesquels je travaille. » Venez découvrir l'approche distinctive de la vie des retraités actifs chez Masterpiece de Symphonia, Résidence et Spa.

Masterpiece de Symphonia, Résidence et Spa
325 Chemin de la Pointe-Sud, Île des Soeurs, Qc

Appelez maintenant! 514-767-6792
Réservez votre suite aujourd'hui.

www.MasterpieceRetirement.com

POLITIQUE

Flaherty défend son plan de relance

Les projections contenues dans le budget sont déjà obsolètes, disent des économistes

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le ministre des Finances, Jim Flaherty, refuse de modifier les projections économiques contenues dans son budget adopté il y a à peine deux semaines même si plusieurs économistes estiment qu'elles sont déjà dépassées.

Le ministre Flaherty a passé une partie de la journée à défendre son plan budgétaire, hier, après que le directeur parlementaire du budget, Kevin Page, eut affirmé mercredi devant le comité des finances de la Chambre des communes que les prévisions du gouvernement Harper ne tiennent plus la route.

Selon M. Page, l'économie ralentit nettement plus rapidement, de sorte que le déficit des deux prochaines années atteindra au moins neuf milliards de dollars de plus que prévu par le ministre Flaherty. Dans son budget, le ministre prévoit un déficit de 34 milliards en 2009-2010 et de 30 milliards en 2010-2011.

M. Page n'est pas le seul à soutenir que les projections budgétaires d'Ottawa sont déjà obsolètes. L'influent économiste en chef de la Banque TD, Don Drummond, s'est montré plus pessimiste encore que M. Page devant le même comité des finances hier matin. Selon M. Drummond, le déficit sera d'au moins 18 milliards de dollars de plus que les 64 milliards projetés par le gouvernement Harper parce que, selon lui, la récession sera plus profonde et plus longue que prévu.

Mais le ministre Flaherty est demeuré imperturbable hier malgré les doutes émis par les éco-



Le ministre des Finances, Jim Flaherty, a passé une partie de la journée d'hier à défendre les projections économiques contenues dans son budget adopté il y a deux semaines. Des économistes estiment qu'elles sont déjà obsolètes.

nomistes. Dans son budget, M. Flaherty a annoncé des mesures totalisant 40 milliards de dollars pour relancer l'économie canadienne au cours des deux prochaines années.

« Vous allez avoir beaucoup d'opinions différentes des économistes. Aucun d'entre eux n'a vu la récession qui nous frappe. Ils admettent tous cela. Et nous n'allons pas modifier nos plans chaque jour selon ce que dit tel ou tel économiste. Notre préoc-

cupation est de mettre en œuvre notre plan économique pour créer et maintenir des emplois pour les Canadiens », a affirmé le ministre.

Le premier ministre Stephen Harper a tenu des propos semblables, hier après-midi à Lévis, où il a confirmé en compagnie de son homologue Jean Charest la conclusion de trois ententes pour des programmes d'investissements en infrastructures qui permettront d'injecter 2,3 mil-

liards de dollars au cours des prochains mois dans l'ensemble du Québec.

Aux Communes, hier, les trois partis de l'opposition ont utilisé les doutes émis par les économistes pour attaquer les mesures budgétaires du gouvernement conservateur.

Le critique libéral en matière de finances, John McCallum, a soutenu que les prévisions de M. Flaherty ne sont plus crédibles. « Les prévisions de M. Flaherty ne sont plus crédibles. On devrait les jeter à la poubelle. Il y a peut-être d'économistes ces jours-ci qui seraient d'accord avec M. Flaherty. Il est trop optimiste, selon ce que la majorité des experts prétendent », a affirmé M. McCallum.

Pour le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, le gouvernement Harper continue de porter « des lunettes roses » quand il aborde l'économie. Alors qu'il s'appuyait sur les propos de Kevin Page, qui estime que le plan de relance du gouvernement pourrait être insuffisant compte tenu de l'aggravation de la crise économique, le chef bloquiste a réclamé de nouvelles mesures pour soutenir les industries manufacturières et forestières et le milieu culturel, dont Radio-Canada.

Le député néo-démocrate d'Outremont, Thomas Mulcair, a soutenu que les conservateurs ont mal évalué la situation économique depuis le mois d'octobre. « Le gouvernement ment d'une manière complète et constante sur les chiffres depuis le mois de septembre et c'est alarmant parce que, si on ne donne pas aux Canadiens les vrais chiffres, pas pour faire peur aux gens, mais pour adopter les bonnes solutions, on va continuer de jouer à l'autruche et c'est ce que les conservateurs font », a-t-il dit.

PHOTO ADRIAN WYLD, THE CANADIAN PRESS

N°1 DEPUIS 30 ANS
RÉNOVATION · DÉCORATION · AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

DANS NOTRE SALON,

COGNER DES CLOUS NE VEUT PAS DIRE SOMNOLER

BESOIN DE CONSEILS EN RÉNOVATION ? 500 EXPERTS SUR PLACE POUR VOUS PARLER D'HABITATION TROUVEZ IDÉES, NOUVEAUTÉS ET ÉCONOMIES SOUS UN MÊME TOIT!

OFFRE SPÉCIALE VALIDE AUJOURD'HUI SEULEMENT

LA MAISON DOMINUS
3 500 PIEDS CARRÉS À FAIRE RÊVER

Agence de l'efficacité énergétique Québec

VOUS CHERCHEZ UN ENTREPRENEUR DE CONFIANCE ?
VISITEZ LE PAVILLON DE LA MAISON NEUVE GOMAIISON.COM

POUR TROUVER UNE FOULE D'EXPERTS-CONSEILS,
VISITEZ LE CARREFOUR CAA-QUÉBEC

ESSAI ROUTIER TOYOTA
L'AUTOMOBILE FAIT SON ENTRÉE AU SALON!

TOYOTA présente les principaux modèles de sa gamme de véhicules écoénergétiques innovateurs ainsi que sa toute nouvelle Venza, que les visiteurs pourront essayer sur place!

Tombez sous le charme d'une maison de prestige qui allie luxe, romantisme, technologie et écologie sous un même toit.

L'Agence de l'efficacité énergétique présente la Maison Dominus réalisée par Les Maisons Dominus.

LE PAVILLON SCANDINAVE SERVICOM
UN CHALET DE BOIS BIEN DE SON TEMPS

Le Pavillon Scandinave Servicom est réalisé par Groupe Servicom.

Laissez-vous inspirer par le décor contemporain de cette maison de bois torréfié accessible à tous, conçue de matériaux écologiques, en parfaite harmonie avec la nature.

Le Pavillon Scandinave Servicom est réalisé par Groupe Servicom.

LA VITRINE DES NOUVEAUTÉS 2009 À NE PAS MANQUER!

Nouvelles tendances, astuces déco, derniers gadgets pratiques, conseils judicieux. L'endroit parfait pour faire de jolies trouvailles!

Présentée par

BANQUE LAURENTIENNE DECORMAG

MANON LEBLANC
ATELIERS-CONFÉRENCES

Ne manquez pas les ateliers-conférences de Manon LeBlanc, porte-parole pour une 3^e année, samedi et dimanche à 14h au Théâtre RE/MAX.

RE/MAX PRÉSENTE

SALON NATIONAL DE L'HABITATION

EN COLLABORATION AVEC BANQUE LAURENTIENNE

PLACE BONAVENTURE 20 AU 29 MARS

PRÉSENTEZ CE COUPON ET ÉCONOMISEZ 5 \$*

*Sur le prix d'entrée régulier pour adulte. Valable le vendredi 27 mars uniquement. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre. Aucune valeur marchande. Aucune reproduction mécanique acceptée.

salonnationalhabitation.com

Célébrez Pâques en famille...

Offre limitée Réservez maintenant!

Chambre à partir de **99 \$**

par nuit, occupation double, taxes en sus, selon disponibilité. Valable du 9 au 14 avril 2009.

Piscine extérieure chauffée. Centre de conditionnement physique.

12 avril: Brunch pascal à 36 \$ (plus taxes et service)

Réservez dès maintenant à l'Allegro (418) 647-6521

www.hiltonquebec.com

Réservation de chambre : 1-888-306-2812

Hilton Québec

Reportage publicitaire

Porte-fenêtre toiture-garage

Une section spéciale à ne pas manquer dans le cahier Mon Toit

le samedi 28 mars dans *La Presse*

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2009-03-26

Jour de paye! 06 09 10 19 22 29 05 compl.

Banco 01 02 04 05 09 12 15 31 36 40 41 42 43 44 47 48 53 56 58 65

Quotidienne 3 752 4 0886

Triplex 01 05 19 20 35

Astro Jour - Mois - Année - Signe 08 JUILLET 26 VIERGE **Extra** 3342782

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2009-03-25

649 09 16 34 42 44 48 13 compl.

Québec 49 05 08 12 22 30 39 33 compl.

GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
6/6	1 3 993 367,00 \$	6/6	0 2 000 000,00 \$
5/6+c	3 95 080,10 \$	5/6+c	2 75 000,00 \$
5/6	89 2 647,50 \$	5/6	18 750,00 \$
4/6	5 381 82,90 \$	4/6	931 75,00 \$
3/6	105 671 10,00 \$	3/6	14 705 10,00 \$
2/6+c	78 984 5,00 \$	2/6+c	8 202 5,00 \$

Ventes totales : 13 643 262 \$ Ventes totales : 707 143,00 \$

Gros lot prochain tirage (approx.) : **4 000 000 \$**

Extra 6307428

MULTI MILLIONS VOTRE MEILLEURE CHANCE* DE GAGNER 5 MILLIONS! PLUS QUE 4 JOURS POUR ACHETER VOTRE BILLET! TIRAGE LE 31 MARS.

*PAR L'ACHAT D'UN BILLET DE LOTERIE AU QUÉBEC.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

PISTOLET ÉLECTRIQUE

Ottawa à la défense de la GRC

Le commissaire du corps policier dans l'embarras après une enquête de Radio-Canada

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le ministre de la Sécurité publique, Peter Van Loan, a dû se porter à la défense du commissaire de la GRC, William Elliott, dont des déclarations sur les pistolets électriques ont été remises en question par une enquête de Radio-Canada et CBC.

Les émissions *Enquêtes* et *The National* ont en effet révélé que le corps policier fédéral avait retiré de ses directives en juin dernier celle de ne pas utiliser l'arme à impulsion de manière répétée ou continue.

Ces changements ont été apportés quelques mois avant le début de la commission d'enquête Braidwood, qui se penche actuellement sur la mort filmée et spectaculaire du ressortissant polonais Robert Dziekanski à l'aéroport de Vancouver.

M. Dziekanski a reçu cinq décharges électriques d'une durée totale de plus de 30 secondes lors de son arrestation par la GRC, en octobre 2007.

Étude montréalaise

Or, une étude menée récemment par un chercheur de l'École polytechnique de l'Université de

Montréal, Pierre Savard, établit un lien entre ces décharges multiples et la mort d'un grand nombre de personnes au Canada et aux États-Unis.

Huit des neuf personnes qui sont mortes après que la GRC eut utilisé le pistolet électrique entre 2001 et 2008 ont reçu deux décharges ou plus, a noté le professeur. Les recherches de M. Savard sur des données américaines ont donné des résultats semblables: sur les 323 cas de décès examinés (toujours entre 2001 et 2008), 73% des victimes avaient reçu plus d'une décharge.

Pourtant, dans les deux pays, les policiers tirent deux décharges ou plus dans environ 60% des cas.

«Ce que ça démontre, c'est que plus un sujet est exposé à un risque de décharges pendant longtemps, plus le risque de décès s'accroît. C'est tout simple», a conclu l'ingénieur biomédical lors d'un entretien avec *La Presse*. Il devrait publier son étude prochainement.

Plus ou moins restrictif?

En juin dernier, la GRC a retiré la deuxième phrase de l'article suivant de son Manuel des opérations (celle en italiques): «L'utilisation répétée ou continue de l'arme à impulsion peut être dangereuse

pour le sujet. *Ne pas utiliser l'arme à impulsion de façon répétitive ou pendant plus de 15 à 20 secondes à la fois, à moins que les circonstances ne dictent le contraire.*»

Il y a quelques semaines, lors d'un témoignage en comité parlementaire, le commissaire Elliott a quand même déclaré que la politique révisée de la GRC «restreint l'utilisation d'armes à impulsions et met précisément en garde les utilisateurs contre les dangers des décharges multiples».

A-t-il maquillé la vérité? Le commissaire Elliott ainsi que le ministre Peter Van Loan ont affirmé que non, hier. «Le reportage de CBC s'est concentré sur une phrase qui a été enlevée, une phrase qui suggérait que l'application d'un Taser pendant 15 à 20 secondes était appropriée», a dit le ministre.

«Je ne sais pas si c'était approprié... La GRC ne le pensait pas», a-t-il conclu en prenant soin d'ajouter que cet amendement rendait l'article encore plus restrictif.

William Elliott, quant à lui, a écrit dans une lettre envoyée mercredi soir à l'équipe de CBC/Radio-Canada: «Mes déclarations au Comité permanent correspon- dent tout à fait à la politique.»

LA GRC UTILISE MOINS SES TASER

2008

Utilisation totale: 1106 fois

Utilisés en mode sonde ou paralysant: 563 fois (50,9%)

Dégainés seulement: 543 fois (49,1%)

2007

Utilisation totale: 1583 fois

Utilisés en mode sonde ou paralysant: 1135 fois (71,6%)

Dégainés seulement: 448 fois (28,3%)

Source: Rapport préliminaire du Commissaire des plaintes du public contre la GRC

«On me signale que la formation et les scénarios d'entraînement devraient compenser le manque de clarté qui existe présentement dans la politique», a-t-il indiqué.

Par ailleurs, M. Kennedy était porteur de bonnes nouvelles tant pour le public que pour la GRC, hier. Les statistiques démontrent en effet que l'utilisation du pistolet électrique par les agents de la GRC a diminué de 30% en 2008, par rapport à 2007.

Au total, en 2008, le pistolet a été utilisé 1106 fois, comparativement à 1583 fois en 2007. Certaines tendances sont aussi encourageantes, a noté le commissaire. En effet, les policiers ont utilisé l'arme plus souvent à des fins strictement dissuasives: dans près de la moitié des cas en 2008 (49,1%), ils n'ont fait que dégainer l'appareil. Il s'agit d'une nette amélioration par rapport aux 28,3% de l'année précédente.

«Dans l'ensemble, je suis encouragé de constater que l'utilisation du pistolet électrique a diminué et que les membres de la GRC sur le terrain font preuve d'une plus grande retenue quant à son utilisation», a déclaré Paul Kennedy.

Il devrait publier son rapport la semaine prochaine.

Le CHUM sera prêt en 2013, assure le ministre de la Santé

JOCELYNE RICHER LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le futur CHUM sera fin prêt à accueillir ses premiers patients dès 2013 comme prévu, assure le ministre de la Santé, Yves Bolduc.

Il est donc faux de prétendre, selon lui, que la fin des travaux de construction du grand hôpital au centre-ville de Montréal pourrait être retardée jusqu'en 2018.

Bombardé de questions à l'Assemblée nationale, hier, à propos de l'échéancier de réalisation du projet, le ministre Bolduc a voulu se faire rassurant, en réitérant la date butoir du 31 décembre 2013.

«On a une date d'échéance, qui est le 31 décembre 2013. C'est ce qui était prévu et c'est ce qu'on va continuer à réaliser», a déclaré le ministre Bolduc durant la période quotidienne de questions.

Selon lui, la confusion dans les dates peut s'expliquer par le fait que le bâtiment principal du nouveau CHUM sera construit d'ici à 2013, marquant la fin de la première phase des travaux, qui sera suivie par une deuxième phase avec la démolition et la reconstruction de l'actuel hôpital Saint-Luc, avant la fin de 2018.

Ces dates sont connues et publiques depuis au moins six mois, a-t-il rappelé, même si l'opposition s'est montrée sceptique.

Le porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé, Bernard Drainville, s'est interrogé quant au coût supplémentaire engendré par un report des échéances dans ce dossier.

Il a dit craindre que la facture totale, une fois les travaux achevés, «défonce les 2 milliards».

Au départ, le projet de grand hôpital ne devait pas dépasser 1 milliard.

Tout retard dans les travaux entraînera un débours de fonds publics de 100 000\$ par jour, a indiqué M. Drainville, en citant des calculs faits par les dirigeants du CHUM.

Mais ce montant relève du «sophisme», selon le ministre Bolduc. «Il ne faut pas le voir comme ça», a-t-il dit.

De son côté, le porte-parole de l'Action démocratique en matière de santé, Éric Caire, est revenu à la charge pour reprocher au gouvernement le choix du site au centre-ville pour le CHUM, ce qui explique, selon lui, d'éventuels retards de construction.

Notre meilleure offre!
30% de rabais
Articles Henckels à prix ordinaire et de solde!



Du vendredi 27 au dimanche 29 mars

CE WEEK-END SEULEMENT!

Tant qu'il y en aura!



200\$ de rabais

499⁹⁹ Ord. 699,99 \$

Mobilier de jardin 8 pièces Gold Canyon de HOME STUDIO

Support de parasol non inclus.

40\$ de rabais

89⁹⁹ Ord. 129,99 \$

Mélangeur Smart Power Premier de CUISINART



50% de rabais
Verrerie et vaisselle Marie Claire

50% de rabais
Sélection de tables basses et consoles et tables de bout

40% de rabais
Panneaux de rideaux et stores

JUSQU'À **50% de rabais**
MAINTENANT **49⁹⁹**
Literie en sac et ensembles avec édredon ou housse de couette
Ord. 69,99 \$ à 99,99 \$

LIQUIDATION! **50% DE RABAIS ADDITIONNEL**
LITERIE COORDONNÉE À PRIX DÉJÀ RÉDUIT
Home Studio, House & Home, GlucksteinHome, Nautica, Liz Claiborne et Steven & Chris

Vivez mieux, payez moins.

AVIS À NOS CLIENTS : LE CHOIX ET LES MARQUES VARIENT SELON LE MAGASIN. Certains motifs, couleurs et modèles peuvent ne pas être offerts dans tous les magasins. ■ 2.4H Les prix ordinaires indiqués sont ceux de Déco Découverte. Prix en vigueur du vendredi 27 au dimanche 29 mars 2009, à moins d'avis contraire. Offres valides en magasin seulement.



CHAMPS ÉLECTROMAGNÉTIQUES

« Il est peu probable que l'exposition à des champs de radiofréquence, comme ceux produits par les téléphones mobiles et les stations de base, induise ou favorise l'apparition de cancers. »

— Organisation mondiale de la santé

« La nocivité à long terme des ondes électromagnétiques n'est pas prouvée. Mais comme le soulignent d'éminents chercheurs, les ondes électromagnétiques agissent sur notre cerveau. »

— Option consommateurs

Les antennes sous la loupe

La DSP va étudier les dangers des antennes-relais de téléphonie cellulaire



FRANÇOIS CARDINAL
ENVIRONNEMENT

Sous la pression de citoyens inquiets de l'effet des antennes-relais de téléphonie cellulaire sur la santé, les autorités de santé publique du Québec ont accepté de «procéder à un examen de la problématique».

Bien qu'il soutienne n'avoir «aucune inquiétude» à ce sujet, le grand patron de la Direction générale de la santé publique du Québec, Alain Poirier, a commandé une revue de la littérature afin d'approfondir la question.

« Nous avons récemment demandé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) de procéder à un examen de la problématique, en tenant compte des données de la littérature, des positions de santé publique déjà exprimées sur ce sujet », écrit-il dans une lettre adressée au collectif «Sauvons nos enfants des micro-ondes».

Le collectif, qui estime que les antennes-relais sont cancérigènes, voit cela comme un pas dans la bonne direction. Mais le ministère de la Santé précise d'emblée que la position du Québec n'a pas changé; il existe à son avis un consensus scientifique selon lequel les radiofréquences des antennes sont trop faibles pour causer des effets indésirables.

« Il n'y a aucune inquiétude à avoir avec les antennes-relais, il n'y a aucune donnée qui nous inquiète », précise la porte-parole du Ministère, Karine White.

Cette nouvelle survient au moment où le débat sur le potentiel cancérigène des champs électromagnétiques intéresse un nombre



Québec a commandé une revue de la littérature sur les effets sur les humains des antennes-relais de téléphonie cellulaire.

grandissant de personnes. Alors que la question fait véritablement rage en France (voir autre texte), elle commence à semer la discorde au Québec, où certains groupes réclament que l'on applique le principe de précaution. C'est le cas d'Option consommateurs, par exemple, qui a publié un dossier sur la question dans le magazine *Protégez-Vous* de février.

Inquiétudes

Le collectif Sauvons nos enfants des micro-ondes (SEMO) est en quelque sorte le témoin de cet intérêt grandissant. Cet organisme a été créé il y a quelques semaines, dans la foulée de la

bataille menée à Terrebonne, l'an dernier, contre les antennes dissimulées dans les clochers d'église.

«Étant enseignant en électricité, je m'intéresse de près à la chose. Et ce que je vois m'inquiète, indique le fondateur du SEMO, François Therrien, que ce soit les avertissements des médecins, les cas relatés de gens qui tombent malades en raison des radiofréquences ou encore les études épidémiologiques qui font état d'une augmentation des risques de cancer à proximité des antennes.»

Foutaise, répond Ariel Fenster, chimiste et membre de l'Organisation pour la science et la société à l'Université McGill. «Les gens

qui prétendent que les antennes ont un impact sur la santé sont alarmistes, croit-il. Toutes les grandes organisations internationales soutiennent qu'il n'y a aucun effet.»

Certes, ni l'Organisation mondiale de la santé ni le Centre international sur le cancer ne peuvent affirmer de façon catégorique que les radiofréquences sont totalement inoffensives. Mais cela est vrai pour presque tout ce qui nous entoure, précise M. Fenster.

«La science ne peut pas prouver la négation, explique-t-il. La science ne peut pas prouver hors de tout doute, par exemple, que le père Noël n'existe pas...»

Mobilisation

Au cours des derniers mois, certaines batailles ont été menées au Québec contre des antennes-relais, comme celle qui a eu lieu à Terrebonne, l'an dernier. À Prévost, dans les Laurentides, une pétition de plus de 500 noms a été déposée à l'hôtel de ville il y a quelques jours contre l'érection d'une antenne de Bell. À Anjou, une autre pétition a circulé cet hiver afin d'empêcher le ministère des Transport d'implanter une antenne dans un quartier résidentiel.

Preuve supplémentaire de l'intérêt que soulève cette question, un tout nouveau site web a été mis en ligne pour «présenter le point de vue scientifique» sur les champs électromagnétiques (emfandhealth.com). Piloté par le président de la Fondation du Centre des sciences de Montréal, l'ingénieur Lorne Trotter, il est réalisé en collaboration avec des professeurs de l'Université McGill, dont Ariel Fenster.

Que dit l'Association canadienne des télécommunications sans fil de tout ça? «Des recherches sont menées régulièrement, depuis des décennies, sur le sujet de la nocivité des ondes. Et elles ont conclu qu'il n'y avait pas d'effet sur la population», indique le porte-parole, Marc Choma.

Au Québec comme ailleurs au pays, c'est à Industrie Canada, avec la collaboration de Santé Canada, que revient le mandat d'encadrer l'érection d'antennes cellulaires. Les normes actuelles sont de 10 000 000 MW/m², ce que les tenants du principe de précaution jugent beaucoup trop.

Demain dans La Presse: Tout ce que vous voulez savoir sur les champs électromagnétiques.

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste: francois.cardinal@lapresse.ca

FRANCE

Des tribunaux invoquent un « danger potentiel »

FRANÇOIS CARDINAL

Les radiofréquences sèment la bisbille en France, où les tribunaux ont récemment ordonné à plusieurs entreprises de retirer leurs antennes-relais, en raison de leur «danger potentiel».

Si les autorités se font rassurantes au Québec au sujet de l'impact des champs électromagnétiques, elles sont beaucoup plus divisées dans l'Hexagone, où le débat a pris des proportions surprenantes depuis quelques semaines.

Preuve du caractère explosif du débat, le gouvernement Sarkozy s'est senti obligé de calmer le jeu en organisant, le 23 avril prochain, un vaste sommet qui réunira scientifiques, associations, membres de l'industrie et élus.

Cette décision fait suite à trois jugements récents qui ont semé la consternation dans l'industrie de la téléphonie mobile. Le

4 février dernier, une cour d'appel a forcé Bouygues à démonter une antenne-relais dans le Rhône en raison d'un «trouble anormal de voisinage». Le 16 février, le tribunal d'instance de Carpentras a rendu une décision similaire en raison des «incertitudes»,

Le 5 mars, le tribunal de grande instance d'Angers a invoqué le « principe de précaution » afin de bloquer l'érection de trois antennes-relais.

estimant qu'«il n'existe manifestement pas de consensus sur cette question sensible».

Puis, le 5 mars, le tribunal de grande instance d'Angers a invoqué le «principe de précaution» afin de bloquer l'érection de trois antennes-relais sur l'église du village de Notre-Dame-d'Alençon.

Il n'en fallait évidemment pas plus pour que les citoyens s'inquiètent... et que les autorités médicales se rebiffent.

Le 3 mars dernier, l'Académie nationale de médecine a ainsi publié une «mise au point» dans laquelle elle s'inquiète des

dérapages des juges, qu'elle met «en garde contre une interprétation subjective du principe de précaution».

Selon l'Académie, «on ne connaît aucun mécanisme par lequel les champs électromagnétiques dans cette gamme d'énergie et de fréquence pourraient avoir un effet négatif sur la santé».

Les antennes de téléphonie mobile, précise l'Académie, entraînent une exposition aux champs électromagnétiques de 100 à 100 000 fois plus faible que les téléphones portables. Pourquoi, dans ce cas, avoir donné tant de crédit au «ressenti» des victimes potentielles? se demande-t-elle.

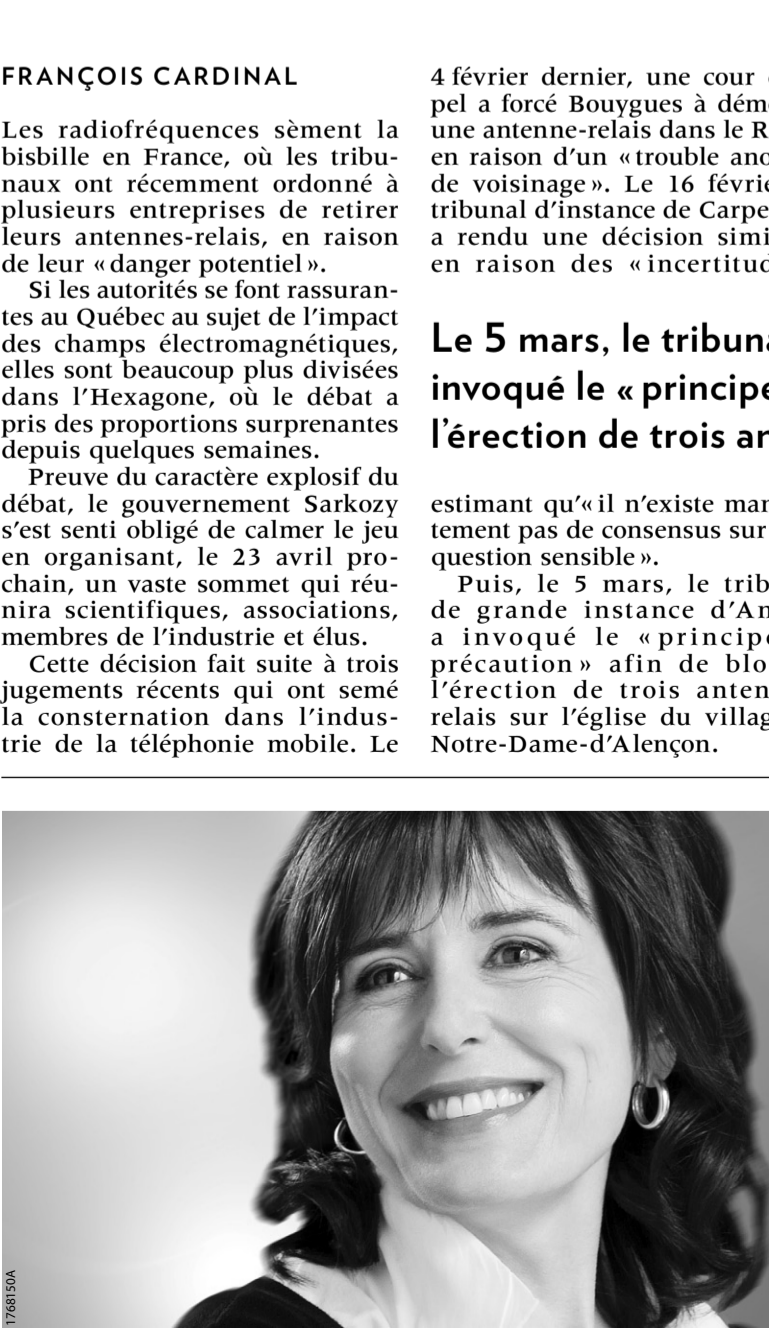
«La prééminence du ressenti du plaignant, ajoute-t-on, si elle fait jurisprudence, remet en cause les fondements mêmes de l'expertise scientifique et médicale. (...) Une telle utilisation dévoyée du principe de précaution risque de conduire à une quête illusoire du risque zéro, source d'erreurs, de retards et de dysfonctionnements du système de santé.»

Qu'à cela ne tienne, les organisations de citoyens opposées aux antennes-relais sont de plus en plus nombreuses en France. D'autant plus que certains méde-

cins et biologistes ont choisi de se ranger de leur côté.

Lundi dernier, un groupe de scientifiques a profité d'un colloque sur l'enjeu sanitaire des technologies sans fil pour tirer la sonnette d'alarme. Quatre médecins, dont deux oncologues, ont affirmé qu'il est urgent d'agir pour éviter «un problème de santé publique majeur». Ils ont fait état d'«un nombre croissant de malades devenus intolérants aux champs électromagnétiques» et précisent qu'«on ne peut exclure chez eux l'évolution vers une maladie dégénérative du système nerveux, voire certains cancers».

Plus encore, les opposants aux antennes s'appuient sur un rapport appelé *Bioinitiative*, produit en 2007 par un collectif international de 14 scientifiques. On y fait plusieurs constats et recommandations destinés à contrer la possible dangerosité des champs électromagnétiques.



■ À LA DI STASIO CE SOIR 21 H

TROIS FANS DE LA CUISINE ITALIENNE :
STEFANO FAITA, LINA ANTONACCI
ET LULU HUGHES

AVEC JOSÉE DI STASIO



Télé-Québec

TROIS GRANDES ÎLES DE LAVAL

Les citoyens rêvent d'un parc de 200 hectares

CHARLES CÔTÉ

Un parc de conservation de près de 200 hectares relié tant à Laval qu'à Terrebonne par des passerelles et des sentiers cyclables, voilà le projet présenté hier par « Sauvons nos trois grandes îles » en marge de l'assemblée municipale de Laval.

Les détails de ce projet sont révélés un mois après l'annonce que la Ville de Laval abrogera un règlement adopté en 2001. Ce règlement controversé aurait permis le lotissement de l'île aux Vaches, de l'île Saint-Pierre et de l'île Saint-Joseph.

Mais un grand écart sépare encore cette esquisse et le but ultime des citoyens, qui ont recueilli 25 000 signatures en faveur de leur projet.

« Il faut trouver l'argent », dit Hughette Larochelle, de Sauvons nos trois grandes îles. « Il faut faire un montage financier, qui inclut le fédéral, le provincial, la CMM et la Ville de Laval. Il y a aussi

Conservation de la nature qui vient de recevoir 350 millions du fédéral, et Canards illimités, qui a déjà mené des projets dans les îles. »

Selon l'évaluation municipale, les trois îles valent près de 9 millions. Elles appartiennent en grande majorité à Monit, firme dirigée par Alex Kotler, plus important propriétaire foncier à Laval, et à l'homme d'affaires Luigi Liberatore.

Prochaine étape: une rencontre avec les députés libéraux de Laval, le 6 avril. Ces derniers ont renoncé à déclarer une réserve naturelle sur les trois îles, après l'annonce de l'abrogation du règlement lavallois. Mais M^{me} Larochelle affirme qu'ils se font rassurants. « Ils nous disent qu'ils continuent de partager nos objectifs, indique M^{me} Larochelle. Ce qui est important, c'est qu'on se dirige vers une acquisition et une mise en valeur. On souhaite des choses concrètes. »

Selon M^{me} Larochelle, la priorité doit être accordée à la conservation dans les trois grandes îles.

Pas question d'y construire des installations de loisir, comme aux îles de Boucherville, qui totalisent cependant 800 hectares. Les stationnements et les blocs sanitaires se situeraient sur les deux rives. En revanche, les îles pourraient devenir un maillon important de la Route verte, le réseau cyclable panquébécois. Et une plage pourrait voir le jour dans l'île Saint-Joseph. « L'eau est presque toujours propre à la baignade », dit-elle.

Le plan doit aussi tenir compte de la dizaine de maisons qui s'y trouvent déjà, tout comme c'est le cas au parc-nature de l'île-de-la-Visitation à Montréal, qui compte 34 hectares et une dizaine de maisons.

CYBERPRESSE.CA
CARTE
 Pour mieux visualiser l'aménagement, allez sur cyberpresse.ca/archipel

EN BREF

Une ado sauvée contre son gré à Québec

Les pompiers de Québec ont effectué, hier matin, à 7h, un sauvetage « spécial et spectaculaire » d'une adolescente de 17 ans en détresse, sur le fleuve Saint-Laurent, dans le secteur de Cap-Rouge. « Elle ne voulait rien savoir de nous. Elle nous a même insultés. D'habitude, les gens veulent se faire sauver. Mais là, ce n'était pas le cas », a relaté le pompier Sébastien Marquis. M. Marquis et son coéquipier Even Martin ont même dû utiliser la force pour maîtriser la jeune femme, qui se déplaçait de banquise en banquise, à quelque 300 à 400 pieds de la berge.

— La Presse Canadienne

Anjou: Rémy Tondreau se joint à Vision Montréal

Le conseiller indépendant d'Anjou, Rémy Tondreau, a décidé de se joindre à Vision Montréal, a appris *La Presse*. L'annonce en sera faite ce matin par le chef de l'opposition officielle, Benoît Labonté. Rémy Tondreau était le seul conseiller

angevin à ne pas s'être rallié à Union Montréal, en mai 2008, quand le maire d'Anjou, Luis Miranda, et trois conseillers de cet arrondissement ont décidé d'adhérer aux troupes du maire Gérald Tremblay. Par ailleurs, le conseiller municipal de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Marcel Tremblay, frère du maire Tremblay, qui a perdu les responsabilités du déneigement et de la propreté lors du dernier remaniement du comité exécutif, en janvier, a annoncé qu'il ne briguera pas un autre mandat aux élections municipales du 1^{er} novembre prochain.

— Éric Clément

Manifestation d'étudiants

Des étudiants et militants de syndicats et de groupes communautaires comptent signifier leur opposition à l'intrusion du privé dans les services publics en participant à une manifestation cet après-midi à Montréal. Des membres de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) organisent cette protestation. Leur association regroupe plus de 40 000 membres dans les cégeps et les universités du Québec. L'association étudiante revendique un réinvestissement massif dans les programmes publics. Le départ de la manifestation aura lieu à 14h30, au Parc Émilie-Gamelin.

— La Presse Canadienne

TRACTORAMA Sears

Dès le vendredi 27 mars 2009
 Prix en vigueur du vendredi 27 mars au jeudi 2 avril 2009

3 JOURS SEULEMENT!
 Du vendredi 27 au dimanche 29 mars 2009,
 épargnez **10%** de plus
 sur les tondeuses à prix de liquidation
 Dans la limite des stocks



Tracteur de pelouse **CRAFTSMAN™/MC 20 hp, 42 po**

rabais 250\$
1799⁹⁹

150 \$ seront facturés chaque mois*
 Moteur en platine. Tondeuse 42 po à coupe de précision. Transmission automatique. Pour déchiqueter.
 Rég. Sears 2049,99.

COMMANDEZ: 718 460 921

Rabais 20%
 Tous les accessoires pour tracteur à prix ordinaires

Et **Tous les tracteurs, tondeuses et plus à prix ordinaires sont en solde**

sauf les articles dont le prix se termine par ,97

Renseignez-vous au sujet de notre garantie de 3 ans au prix d'une garantie de 2 ans!
 Détails en magasin



LIQUIDATION! Dans la limite des stocks!
 Était 379⁹⁹
 maintenant **259⁹⁵**

Tondeuse à essence automotrice CRAFTSMAN 150 cm³ avec couple 5,5 pi/lb. Moteur Briggs & Stratton. Tondeuse 21 po. Sac EZ-empty bloquant la poussière.

COMMANDEZ: 718 436 870

rabais 100\$
299⁹⁹

Tondeuse CRAFTSMAN à moteur Honda 160 cm³. Tondeuse 21 po. Démarrage facile. Pour ensacher, déchiqueter et éjecter l'herbe sur le côté.
 Rég. Sears 399,99.

COMMANDEZ: 718 436 544



Avec la carte Sears ou la carte MasterCard^{MD} Sears^{MD}, pour tous les tracteurs, tondeuses et motobêches, vous avez le choix entre...

0% d'intérêt jusqu'en avril 2010* OU des points**

*Payez en 12 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en avril 2010. Sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 700 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Les mensualités indiquées ont été arrondies au cent près et seront facturées tous les mois à votre compte. Des frais de crédit s'ajouteront au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears ou compte MasterCardSM SearsSM, à compter de la date de la facturation pour cette portion impayée. À l'exclusion des articles de nos magasins de liquidation. Les formules de paiement et les modalités peuvent être modifiées ou supprimées en tout temps sans préavis. Renseignez-vous au sujet d'autres facilités de paiement. Sauf avis contraire, les programmes de financement facultatifs ne donnent pas droit aux points du Club Sears. **Les clients obtiendront des points du Club SearsSM pour les achats avec la carte Sears ou la carte MasterCardSM SearsSM s'ils ne choisissent pas le programme de financement. Les points du Club Sears ne s'appliquent pas aux taxes ni aux frais de livraison. MasterCardSM est une marque déposée de MasterCard International Incorporated. SearsSM est une marque déposée de Sears Roebuck and Co., utilisée sous licence au Canada. Les marques de commerce antérieurement gérées par Sears Canada Inc. ont été transférées à 1373639 Alberta Ltd, sa société affiliée et sont utilisées sous licence par Sears Canada Inc.



Recherchez ce symbole et appelez le **1-800-267-3277**

Tous les articles de cette annonce peuvent être achetés à votre magasin Sears ou commandés par téléphone. Dans ce dernier cas, vous pouvez venir chercher l'article à n'importe quel magasin Sears ou nous pouvons le livrer à domicile à peu de frais.

ACTUALITÉS

Arrêté pour agressions sexuelles à Montréal

La « nouvelle vie » d'un Américain en fuite prend fin

KARIM BENEISSAIEH

Recherché depuis 10 ans aux États-Unis pour agressions sexuelles graves avec lésions contre un enfant, Russell Victor McCollum s'est refait une deuxième vie à Montréal à partir de 1999. Sa fiancée et ses nombreux amis connaissaient sous le nom de Jeremy Thomas ce jeune homme serviable, qui écrivait des romans et des nouvelles mais n'a jamais eu d'emploi stable. Ils n'avaient aucune idée de son passé.

Arrêté mardi dans son appartement de la rue Chomedey, M. McCollum a échoué hier dans sa tentative de recouvrer la liberté. Il sera de retour la semaine prochaine devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, qui se penchera sur son expulsion du Canada.

Mince, chauve, poli, le jeune homme de 30 ans a pourtant tenté avec aplomb de convaincre le commissaire qu'il était devenu un homme nouveau en débarquant à Montréal. Un an après sa fuite des États-Unis, en 1999, il a expliqué avoir décidé de changer de nom sur les conseils de sa famille parce qu'il était «paranoïaque». Il a multiplié les petits emplois et faisait le ménage chez des amis pour survivre. Il a rencontré Stavroula, Montréalaise d'origine grecque, s'est fiancé et a emménagé avec elle en octobre

2004. «Jeremy» a avoué à la jeune femme qu'il avait immigré illégalement au Canada, mais il n'a jamais évoqué ses démêlés avec la justice. Stavroula était prête à l'épouser et à le parrainer, mais il retardait sans cesse le mariage. La jeune femme a commencé à s'impatienter.

«C'est là que j'ai commencé à me dire que le temps était venu pour moi de vivre une nouvelle vie et de faire face à la justice, a

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié se penchera sur son expulsion du Canada.

déclaré McCollum au commissaire Yves Dumoulin. Je rêve d'une meilleure vie avec ma fiancée.»

Stavroula est venue assurer la Commission qu'il ne s'enfuirait pas s'il est libéré. Employée d'un centre d'appels, elle gagne quelque 35 000\$ par année et s'est engagée à verser une caution de 5000\$ pour permettre à son fiancé de sortir de prison. Elle a soutenu faire confiance à McCollum même s'il lui a caché son passé. «Je ne le blâme pas, étant donné les circonstances. Je l'aime quand même, je me fous

des accusations portées contre lui, a-t-elle dit à l'audience. Je le connais depuis cinq ans, je sais quelle personne il est. Je sais aussi ce qui s'est passé aux États-Unis, mais les circonstances ne sont plus les mêmes.»

Sur les conseils de son père, aujourd'hui décédé, McCollum a raconté avoir pris l'autocar en novembre 1999 et franchi la frontière entre l'État de New York et l'Ontario. Il faisait alors face à quatre chefs d'accusation d'agressions sexuelles graves contre un jeune garçon. Les événements se seraient produits à Nashville, au Tennessee, alors que McCollum était le tuteur et mentor de l'enfant, qu'il avait rencontré par l'entremise de l'église locale. Selon les autorités, il l'aurait

agressé sexuellement à plusieurs reprises.

McCollum n'a rien dit de ces événements hier. Sa fiancée a pris sa défense en assurant que «les parents du jeune garçon aux États-Unis ne voulaient même pas porter plainte. C'est l'État qui s'est impliqué». Son avocat, Jean Gobeil, a rappelé que McCollum n'avait jamais été reconnu coupable de quoi que ce soit, ni aux États-Unis ni au Canada.

Trois mandats d'arrêt, dont un par le FBI le 12 mars 2001, ont été lancés après que McCollum eut fait faux bond à son pro-



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE

Mince, chauve, poli, Jeremy Thomas, 30 ans, a tenté avec aplomb de convaincre le commissaire qu'il était devenu un homme nouveau en débarquant à Montréal.

cess. Deux cautions totalisant 50 000\$, déposées par la famille du jeune homme, ont été saisies par l'État. Ces faits et la gravité des accusations auxquelles il fait face ont convaincu le commissaire de le maintenir en détention jusqu'à la semaine prochaine. La

CISR se penchera alors sur les faits entourant son séjour illégal au Canada et pourrait décider de son expulsion.

Parallèlement, on a appris hier que les autorités américaines avaient entamé les démarches d'extradition.

Un présumé pédophile d'Eastman écroué

PASCAL FAUCHER
LA VOIX DE L'EST

GRANBY — Un homme de 48 ans d'Eastman doit faire face à la justice pour avoir, selon la poursuite, agressé sexuellement une fillette de 12 ans et lui avoir fait un enfant.

Le tribunal a récemment refusé de mettre en liberté Jean Proulx, sur qui pèsent cinq chefs d'accusation, dont agression sexuelle, voies de fait et menace.

L'accusé a été arrêté le 5 mars sur la base de faits qui seraient survenus de 1993 à 1996. La

victime était alors âgée de 12 à 16 ans.

En refusant de le remettre en liberté, le juge de la Cour du Québec Serge Champoux a souligné la gravité objective des crimes qu'on lui reproche et la crainte qu'il s'en prenne de nouveau à la victime, qui a

affirmé avoir toujours peur de son agresseur.

De plus, Jean Proulx n'a pu fournir assez de garanties pour bénéficier d'une mise en liberté sous caution.

L'Eastmanois serait «ébranlé» par son arrestation, a indiqué hier son avocat, M^e Jean-

Guillaume Blanchette. «Il est sous le choc. Il ne réalise pas l'ampleur de tout ça.»

La défense a demandé une expertise sous forme de preuve d'ADN afin de déterminer si le fils de la victime, aujourd'hui âgé de 14 ans, est bel et bien le fils de l'accusé.

La poursuite est assurée par M^e Karyne Goulet, substitut du procureur général. Jean Proulx risque entre cinq et huit ans de prison.

PLUS QUE 15 JOURS
AVANT NOTRE
FERMETURE
ANNUELLE DES VACANCES
D'ÉTÉ CHEZ MAZZO SPORTS

**MAZZO
SPORTS**

**TOUS NOS
SKIS**

(FIXATIONS
INCLUSES)

199 \$

À
399 \$

**COURANT:
299\$ À 1199\$**

HEAD - ELAN

ATOMIC - FISHER

**TOUTES NOS
PLANCHES À
NEIGE**

69 99\$

À
149 99\$

COURANT:

199\$ À 499⁹⁹\$

**DRAKE - ELAN - TECHNINE
M3 - AVALANCHE - LAMAR**

**RAQUETTES
À NEIGE**

UN SEUL
PRIX **55\$**



**MANTEAUX
ADULTE**

UN SEUL PRIX
99 99\$

JUNIOR

UN SEUL PRIX
59 99\$

ORAGE - POWDER ROOM - LIQUID



PHOTOS À TITRE INDICATIF SEULEMENT

6755, boul. Métropolitain Est, St-Léonard (sortie Langelier) 514-329-1881

(Voisin de Golf Town)

IMPORTATION DE COCAÏNE

Quatorze ans de prison pour Giuseppe Torre

ANDRÉ CÉDILOT

Personnage clé de la grande « famille » Rizzuto, Giuseppe Torre a été condamné, hier, à 14 ans de pénitencier pour son implication dans des projets continus d'importation de cocaïne à l'aéroport Montréal-Trudeau. Des quatre complots ourdis entre décembre 2004 et mai 2006, l'un portait sur 218 kg de poudre blanche, un autre sur 38 kg, tandis que les deux autres ont échoué.

Outre trois chefs d'accusation liés au trafic de drogue, Torre a plaidé coupable de gangstérisme, de recel d'argent sale et de falsification de déclarations fiscales.

Fils du vieux mafioso Gaetano Torre, qui a fait sa marque au sein du clan Cotroni, Giuseppe était chargé de récupérer en douce les cargaisons de cocaïne expédiées par avion à Montréal. Ancien employé d'un sous-traitant de l'aéroport, Torre se servait de ses contacts à l'interne pour faire le boulot ou recruter des bagagistes et des employés d'entretien de compagnies comme Cara, Globe Ground et Air Canada.

Fidèle « soldat » du clan Arcadi, Torre, 37 ans, était associé au petit caïd Ray Kahno, en lien avec des membres de gangs de rue et autres trafiquants ayant des entrées en République dominicaine, en

Haïti, en Jamaïque, au Venezuela et en Inde. En gros, Kahno commandait la drogue, tandis que Torre la faisait sortir de l'aéroport, puis entreposer avant qu'elle ne soit vendue en gros.

Divers moyens étaient utilisés pour faire entrer la drogue en catimini. Celle-ci était parfois cachée dans des valises ou dans les faux plafonds de conteneurs à bagages ou à nourriture. Les trafiquants avaient aussi corrompu une douanière qui leur fournissait des déclarations de douane estampillées à l'avance. Les précieuses cartes facilitaient le passage aux douanes des courriers de l'organisation. Torre, Kahno et leurs acolytes payaient une « taxe » au clan Arcadi pour chaque kilo de cocaïne qui passait par l'aéroport.

À l'instar de la nouvelle génération de mafieux, Torre ne cachait pas sa richesse. Sur ordre du juge Jean-Pierre Bonin, la femme de Torre a dû remettre au gouvernement le résidu net de 400 000 \$ provenant de la vente de sa maison de la rue de l'Amiral, à Laval. La maison a été vendue près d'un million.

Outre trois chefs d'accusation liés au trafic de drogue, Torre a plaidé coupable de gangstérisme, de recel d'argent sale et de falsification de déclarations fiscales pour les années 2001 à 2005. Étant donné qu'il est emprisonné depuis son arrestation en novembre 2006, et que ce temps est compté en double, il lui reste neuf ans et quatre mois de pénitencier à purger. Il sera admissible à une libération conditionnelle en 2013.

Branle-bas à Saint-Léonard



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

La présence de matières dangereuses à l'usine Domfoam, située sur le boulevard Langelier, à Saint-Léonard, a provoqué un important branle-bas des pompiers, en plus de forcer l'évacuation des 150 employés de l'endroit, hier. Une réaction chimique, qui s'est produite pendant des opérations routinières de nettoyage, a provoqué des émanations sous forme de fumée. Personne n'a été incommodé. L'unité de décontamination (notre photo) est rapidement arrivée sur les lieux.

EN BREF

Enquête sur le drame familial de Saint-Élie

La police de Sherbrooke continue de chercher des confirmations aux hypothèses soulevées comme explication au drame familial qui s'est déroulé mercredi dans le secteur Saint-Élie d'Orford, à Sherbrooke. Les autorités ont confirmé que l'hypothèse la plus plausible demeurait que Sylvie Laneuville ait tué son fils de 9 ans, Jérôme Laneuville-Grenier, avant de s'enlever la vie mercredi matin. Ce drame familial s'est déroulé dans un contexte de séparation.

— La Tribune

Incendie criminel

Un violent incendie criminel a rasé hier un bâtiment résidentiel et commercial à Saint-Eustache. Les pompiers ont par hasard découvert une plantation de marijuana dans un des appartements ravagés par les flammes. Le feu a pris naissance vers 5 h 30 dans un immeuble du Vieux-Saint-Eustache. Le bar Chez Aubé, le restaurant Casa du gourmet et trois appartements ont été complètement détruits. Six locataires ont été évacués. « Les pompiers ont trouvé une serre hydroponique dans un des logements au deuxième étage, mais ça ne semble pas lié à l'incendie », a souligné la police. Le sinistre est néanmoins d'origine criminelle.

— Hugo Meunier

L'hélico a plongé sur le ventre

L'hélicoptère qui s'est abîmé au large de Terre-Neuve, tuant 17 personnes il y a deux semaines, a plongé ventre en premier dans les eaux de l'océan Atlantique, et non du nez, comme on l'avait cru. Allan Chaulk, du Bureau de la sécurité des transports du Canada, a indiqué hier que les victimes ont subi un impact équivalent à 20 fois la force gravitationnelle lorsque l'appareil a plongé dans l'océan. M. Chaulk a aussi précisé que 70 % des hélicoptères de ce type dans le monde ont depuis remplacé un goujon de la boîte d'engrenages qui pourrait avoir joué un rôle dans la tragédie.

— La Presse Canadienne



APPUYONS NOS ATHLÈTES

Faites un don de 20,10 \$ dès aujourd'hui dans le site www.fondationolympique.ca

Quand les athlètes canadiens prennent leur place sur le podium, nous partageons tous leur victoire. Vous pouvez maintenant aider nos olympiens et paralympiens en quête de l'or aux Jeux d'hiver de 2010. Votre don à *À nous le podium 2010* offrira aux espoirs olympiques et paralympiques le soutien dont ils ont besoin pour gagner. Alors allons-y Canada. Aidons nos athlètes à conquérir le podium quand le monde viendra à Vancouver en 2010.



MONDE

LE TOUR DU GLOBE

IRAK
20 civils tués

Un attentat à la voiture piégée près d'un marché, dans un quartier à majorité chiite de Bagdad, a fait au moins 20 morts et des dizaines de blessés hier, selon les autorités irakiennes. Le véhicule piégé a sauté près d'un arrêt de bus dans le quartier commerçant de Chaab, dans l'est de la capitale irakienne. Il s'agit du sixième attentat majeur en Irak depuis le début du mois de mars. Mercredi, l'armée américaine avait rapporté que les attaques étaient tombées à leur plus bas niveau en Irak depuis l'invasion américaine de 2003, faisant état de 130 attaques par jour en moyenne l'an dernier contre 10 par jour depuis le début de l'année. — AP

KAZAKHSTAN
Parti pour l'espace

Un vaisseau russe Soyouz a décollé hier du cosmodrome de Baïkonour, au Kazakhstan, à destination de la Station spatiale internationale, avec à son bord un équipage russo-américain et un «touriste de l'espace», le milliardaire américain Charles Simonyi, qui a payé la somme de 35 millions de dollars pour effectuer un deuxième voyage de 13 jours vers l'ISS. Cet homme de 60 ans, qui a participé à la création des logiciels Word et Excel avant de créer sa propre entreprise, avait effectué un vol touristique à bord de l'ISS en avril 2007, après avoir versé 25 millions de dollars pour réaliser son rêve. — AFP

GRANDE-BRETAGNE
Enquête ouverte

Le gouvernement de Grande-Bretagne a annoncé hier que la police britannique mènera une enquête sur le rôle du MI5, les renseignements intérieurs britanniques, dans les tortures présumées infligées à Binyam Mohamed, ex-détenu du camp de Guantánamo Bay. L'Éthiopien de 30 ans a affirmé qu'un membre du MI5 avait fourni les questions lors des interrogatoires assortis de torture qu'il a subis dans un site secret au Maroc, après son arrestation au Pakistan en 2002. La ministre de l'Intérieur Jacqui Smith a assuré que les accusations formulées par M. Mohamed étaient «prises au sérieux». — AFP

SOMALIE
Cargos piratés

Deux cargos chimiquiers appartenant à des armateurs européens, l'un grec et l'autre norvégien, ont été détournés par des pirates somaliens. Le *Nipayia*, un cargo de 9000 tonnes appartenant à un armement grec, avec 19 membres d'équipage, a été attaqué mercredi près de Kismaayo, un port du sud de la Somalie. Le *Bow-Asir*, un navire de 23 000 tonnes, propriété d'un armateur norvégien, a lui aussi été piraté dans la même région hier matin. Il y a 27 membres d'équipage à bord. La Somalie, pays pauvre de la Corne de l'Afrique ravagé par la guerre civile et sans gouvernement central depuis 1991, est devenue le point chaud de la piraterie planétaire ces derniers mois. Les pirates somaliens ont arraisonné plus de 130 cargos dans la région l'année dernière, soit une augmentation de 200 % par rapport à 2007, selon le Bureau maritime international. — AFP

THAÏLANDE
Colère des chemises rouges

Demandant le retour de l'ancien homme fort de la Thaïlande, Thaksin Shinawatra, à la tête du pays, plus de 35 000 manifestants vêtus de chemises rouges ont encerclé hier le siège du pouvoir à Bangkok. Ils demandent le départ du premier ministre Abhisit Vajjajiva. Tentant de calmer le jeu, ce dernier a commencé hier à distribuer des chèques-cadeaux aux Thaïlandais les plus démunis face à la crise économique mondiale. Entre 10 et 65 millions de Thaïlandais sont censés recevoir une somme de 2000 bahts (70\$). — AFP

La crise économique renverse un gouvernement

Le premier ministre tchèque démissionne

ASSOCIATED PRESS

PRAGUE — Jamais, depuis la création de la République tchèque, un gouvernement ne s'était fait montrer la porte en plein mandat. Jamais avant hier. Deux jours après une motion de censure du Parlement, le premier ministre Mirek Topolánek a dû remettre sa démission.

Critiqué pour sa gestion de la crise économique, son gouvernement est tombé à quelques jours d'une visite du président américain et alors que la République tchèque préside l'Union européenne ce semestre.

Le président Vaclav Klaus a accepté la démission de M. Topolánek. Il a demandé au premier ministre et au cabinet de rester en place jusqu'à la nomination d'un nouveau gouvernement.

M. Topolánek s'est engagé hier à faire tout son possible pour «maintenir la stabilité» mais a jugé que «la seule solution possible» pour sortir de «l'impasse» résidait dans l'organisation d'élections anticipées». La veille, le premier ministre avait affirmé que ces affaires intérieures ne nuiraient pas à la présidence européenne.

Opposition à l'interne

Interrogé à la télévision mercredi soir, M. Topolánek a accusé le président Vaclav Klaus, euro-sceptique convaincu, et son allié le maire de Prague, Pavel Bem, d'avoir contribué à la chute de son gouvernement.

M. Klaus a en effet démissionné de la présidence honoraire du Parti civique démocrate (ODS) de M. Topolánek pour dénoncer la politique trop pro-européenne à son goût du premier ministre. Lors du vote de la motion de censure mardi, deux membres de l'ODS ont voté avec l'opposition pour faire tomber le gouvernement.

C'est la première fois qu'un gouvernement tchèque est renversé depuis la naissance du pays, issu de la partition de la Tchécoslovaquie en deux États distincts, la République tchèque et la Slovaquie, en 1993. Le cabinet de coalition de M. Topolánek avait été nommé en janvier 2007 après plusieurs mois d'âpres négociations entre gauche et droite. Mais l'opposition reprochait depuis plusieurs mois déjà au gouvernement Topolánek d'avoir mal réagi à la crise économique mondiale, en n'approuvant un plan de relance de 70 milliards de couronnes tchèques (4,1 milliards de dollars) qu'en février dernier.



PHOTOPETR JOSEK. REUTERS

Mirek Topolánek, premier ministre du gouvernement tchèque, a dû remettre sa démission, après une motion de censure votée par le Parlement. C'est la première fois qu'un gouvernement de République tchèque est renversé depuis la naissance du pays en 1993.

Crise européenne?

Le président Klaus doit désormais désigner un nouveau premier ministre pour former un gouvernement. Il pourrait choisir le sortant, Mirek Topolánek, afin d'assurer un statu quo jusqu'à la fin de la présidence tchèque de l'UE, le 30 juin. Si trois tentatives se révèlent infructueuses, des élections anticipées doivent être convoquées.

Il est déjà arrivé par le passé qu'un gouvernement tombe dans un pays exerçant la présidence du Conseil de l'UE, la dernière fois remontant à 1996 avec l'Italie.

Cependant, la crise à Prague survient alors que la République tchèque est, avec l'Irlande, le seul des 27 États membres à ne pas encore avoir achevé le processus de ratification de la réforme institutionnelle de l'UE, indispensable à son entrée en vigueur.

La Chambre des députés a voté le traité de Lisbonne, mais le Sénat doit se prononcer en avril et le président Klaus doit encore signer le texte auquel il s'est jusqu'ici opposé, au nom de la souveraineté nationale.

Le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso,

a exclu d'ôter la présidence de l'UE à Prague, même après la sortie de Mirek Topolánek sur les plans de relance de l'économie américaine, qu'il a qualifiés mercredi de «chemin qui mène à l'enfer». Et ce, à quelques jours de la visite en République tchèque du président américain Barack Obama la semaine prochaine, pour des entretiens avec les responsables européens divisés sur les réponses à apporter à la crise, et pour de nouvelles discussions sur le projet Bush, très contesté, de bouclier antimissile en République tchèque et en Pologne.

France Politique d'immigration et droits fondamentaux des étrangers

Aider un sans-papiers coûte cher

MARC THIBODEAU

PARIS — André Barthélemy n'a fait ni une ni deux lorsqu'il a entendu, en avril dernier, les plaintes de deux sans-papiers congolais qui se trouvaient dans le même avion que lui à destination de Brazzaville.

«J'ai entendu derrière moi quelqu'un crier de plus en plus fort: "Vous me faites mal, vous me faites mal!" L'autre homme demandait à aller aux toilettes, ce qu'on lui refusait... J'ai eu une réaction très simple, très évidente en ce qui me concerne. Lorsque je vois des gens qui souffrent, j'ai de la sympathie pour eux et je l'exprime», relate ce Lyonnais, qui s'est levé pour aller voir de plus près ce qui se passait.

L'homme de 72 ans, qui préside une organisation humanitaire active en Afrique, s'est présenté auprès des six agents de police qui entouraient les deux hommes en leur demandant des explications.

«Ils m'ont signifié d'un geste de méloigner. Je me suis plutôt retourné vers les passagers de la section en leur disant que ce n'était pas possible de tolérer que des personnes soient maltraitées à quelques pas de nous», dit M. Barthélemy.

À son appel, plusieurs personnes se sont levées et ont commencé à protester contre les policiers, qui ont tenté en vain de ramener le calme. Un officier judiciaire est monté à bord de l'avion pour aviser

les protestataires qu'ils risquaient d'être expulsés de l'appareil et poursuivis.

«J'ai repris la parole pour dire aux passagers qu'on ne s'arrête pas devant les menaces quand on défend un principe. Plusieurs personnes se sont rassises mais la majorité est restée debout», relate-t-il.

Le commandant de bord a finalement conclu qu'il ne pouvait décoller dans de telles circonstances et a

gation» en relation avec cette affaire.

«Il y a eu pas mal de cas de même nature dernièrement. Les autorités cherchent à créer le plus d'ennuis possible aux personnes qui s'interposent de manière à dissuader toute forme de solidarité», dit-il.

Le commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Thomas Hammarberg, s'était inquiété de ces pratiques de «représailles» l'année dernière et

Welcome, qui met en scène un maître nageur français aux prises avec les autorités en raison de l'aide qu'il a offerte à un sans-papiers irakien.

Son réalisateur, Philippe Lioret, a fait bondir le ministre de l'Immigration, Éric Besson, en suggérant qu'il y a un parallèle à faire entre les «mécanismes répressifs» mis en place contre les immigrés illégaux et ceux auxquels étaient soumis les Juifs à l'époque du régime de Vichy.

Le délit de solidarité

Le parti socialiste, en écho au film, a annoncé son intention de présenter un projet de loi contre le «délit de solidarité» qui ferait en sorte qu'il serait impossible de poursuivre en justice une personne venue en aide à un sans-papiers pour des raisons humanitaires.

Éric Besson affirme que l'article de loi au cœur de la polémique est essentiel pour permettre la poursuite des passeurs et qu'il n'a pratiquement jamais été appliqué contre des citoyens français.

André Barthélemy souhaite que la loi soit révisée pour écarter définitivement toute poursuite de ce type. «C'est un délit de ne pas porter assistance à personne en danger. Mais il semble que ça ne s'applique pas si la personne n'a pas de papiers. C'est ignoble», conclut le militant.

«C'est un délit de ne pas porter assistance à personne en danger. Mais il semble que ça ne s'applique pas si la personne n'a pas de papiers.»

contraint les policiers à retirer de l'appareil les deux sans-papiers en voie d'expulsion.

Quelques minutes plus tard, l'officier qui avait mis en garde les passagers est revenu pour procéder à l'interpellation de quatre passagers, dont M. Barthélemy, qui a été placé en garde à vue. Il a été transféré à travers l'aéroport, menottes aux poings, avant d'être fouillé par les autorités, et finalement relâché.

1500 € d'amende

La semaine dernière, il a été condamné en justice à payer une amende de 1500€ pour «provocation directe à la rébellion» et «entrave volontaire à la navi-

avait sommé le gouvernement français d'y mettre fin «sans délai».

La question déborde largement du cadre des expulsions. Plusieurs associations françaises s'inquiètent «de la répression croissante qui s'exerce un peu partout» contre des travailleurs sociaux, des militants associatifs ou de simples citoyens veillant «au respect des droits fondamentaux des étrangers».

Ils dénoncent la présence dans la loi française d'un article qui rend passible d'emprisonnement toute personne ayant facilité «le séjour irrégulier» d'un ressortissant étranger sur le sol français.

La question est posée avec acuité dans un nouveau film, intitulé

JONATHAN KROHN

Le conservateur en culottes courtes

Du haut de ses 14 ans, Jonathan Krohn est la nouvelle coqueluche de la droite américaine. De son domicile, en Géorgie, il explique pourquoi la politique est sa seule passion et pourquoi Obama n'est pas, selon lui, l'homme de la situation.

YVES SCHAËFFNER
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — En comparaison du jeune Jonathan Krohn, Mario Dumont avait l'air d'un vieillard quand il s'est fait connaître au sein de l'aile jeunesse du Parti libéral au début des années 90. Jonathan Krohn n'avait même pas 14 ans quand il est devenu la coqueluche instantanée de la droite américaine le mois dernier.

Deux jours avant son 14^e anniversaire, il a été invité à prononcer un discours à la Conférence sur l'action politique conservatrice à Washington. Livrée avec ferveur et aplomb, sa courte allocution a fait décrocher bien des mâchoires — et certainement quelques dentiers — dans l'assistance, qui lui a offert une ovation.

Depuis, il est de toutes les tribunes radio et télé du pays. De Fox à NBC et du *New York Times* à ABC, il passe ses journées à défendre les valeurs conservatrices et à pourfendre les idées de Barack Obama. « Généralement, je me



En faveur du port des armes à feu, opposé à l'avortement et refusant de voir un lien entre le réchauffement climatique et l'activité humaine, Jonathan Krohn est devenu une coqueluche des conservateurs américains.

lève et je fais une entrevue du matin avec une télé ou une radio, puis j'étudie. Si je dois faire une autre entrevue ou prononcer un discours, je le fais. Chaque journée est différente. Mais j'étudie et mon agenda est ultra chargé», explique-t-il posément.

Fils d'un informaticien et d'une vendeuse et ex-actrice, le jeune adolescent dit s'être intéressé à la politique dès l'âge de 8 ans. Le déclic qui lui a fait troquer ses G.I. Joe contre les talk-

shows politiques? L'obstruction parlementaire des démocrates, il y a quelques années. Depuis, son intérêt pour la chose politique n'a cessé de grandir. La récente campagne présidentielle l'a même motivé à écrire un livre, *Define Conservatism*, qu'il promet sans cesse.

Pourquoi la politique plutôt que les jeux vidéo? « Cela va avoir un impact sur mon avenir. Beaucoup de gens dans le gouvernement actuel jettent l'argent par

les fenêtres sans penser à demain.

Ils n'ont pas à s'inquiéter, ils ne seront plus là, c'est la prochaine génération qui va payer la facture», assure-t-il.

Le jeune prodige de la politique américaine a un parcours pour le moins inhabituel. Il ne va à l'école que cinq heures par semaine. Il y suit des cours selon une perspective chrétienne. Le reste du temps, ses parents lui donnent des cours à la maison. Passionné d'histoire, il apprend

PHOTO ERIK S. LESSER, NEW YORK TIMES

Questions-réponses sur le web

Obama répond aux internautes

MARIE-ANDRÉE AMIOT

Signe des temps, le président Barack Obama a tenu une conférence diffusée exclusivement sur l'internet hier matin. Son administration avait demandé aux Américains de soumettre des questions au préalable. La réaction a été impressionnante: près de 93 000 personnes ont posé un peu plus de 104 000 questions.

Une centaine de citoyens ont également été invités à poser leurs questions en direct à M. Obama. L'échange a été diffusé en direct sur le web. La crise économique et le plan de relance du président Obama ont été au cœur des échanges, mais le président en a aussi profité pour aborder d'autres sujets.

Il s'est montré très sensible à la question des dettes des étudiants d'université. Il aimerait renverser le ratio actuel en accordant plus de bourses que de prêts. Présentement, les étudiants reçoivent 70 % de leur financement en prêts et 30 % en bourses.

« Ce devrait être le contraire, a insisté le président américain. Je ne veux pas que les jeunes qui terminent leurs études et envisagent acheter une maison soient déjà aux prises avec une autre hypothèque qui les empêche de poursuivre leurs rêves. Ce n'est pas bon pour eux et ce n'est pas bon pour l'économie en général. »

Il a également souligné que les prêts et bourses ne devraient plus

passer par les banques mais par le gouvernement fédéral. Après tout, a-t-il souligné, les banques savent déjà que le gouvernement fédéral garantit les emprunts. « Qu'elles réalisent leurs profits d'une autre manière! »

À la question de la santé et de l'assurabilité de ses concitoyens, M. Obama a avancé que tous les Américains devraient être assurés malgré des conditions préexistantes comme des maladies coronariennes ou chroniques, qui, trop souvent, les privent de ce privilège. « Les compagnies d'assurances et les entreprises privées doivent accepter qu'il est impensable de laisser des gens sans couverture. L'économie entière en souffre. »

Le président a parlé de sa mère, qui a reçu un diagnostic de cancer des ovaires à 53 ans et qui en est morte six mois plus tard. Sa compagnie d'assurances invoquait une condition préexistante pour refuser de rembourser ses traitements. « Je la revois,

malade, affaiblie par les traitements de chimiothérapie, en train de s'obstiner avec sa compagnie d'assurances. En fin de compte, nous avons eu de la chance, mais combien d'Américains doivent combattre la maladie et les assureurs? Ça n'a aucun sens. »

Plusieurs personnes ont demandé si la légalisation du cannabis pourrait donner un coup de pouce à l'économie américaine chancelante. En souriant, le président a répondu que ce ne serait pas une bonne stratégie, soulignant les rires dans la salle.



Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2009-113

Canada

Avis de consultation et d'audience

Le présent tiendra une audience publique à partir du 27 avril 2009 à 9h30, au Centre de conférences, Portage IV, 140 Promenade du Portage, Gatineau (Québec). Afin d'étudier les demandes décrites ci-dessous : télé conventionnelle - Renouvellements de licences pour les groupes de propriétés suivantes. La date limite pour le dépôt des interventions/observations : 30 mars 2009.

- **Groupe TVA inc.** – 8 demandes de licences – Rimouski, Trois-Rivières, Saguenay, Québec, Montréal, Sherbrooke (Québec)
- **Télévision MBS inc.** – 1 demande de licence – Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles, Cabano, Forestville, Baie-Comeau, Sept-Îles, Les Escoumins, Gaspé, Baie-Saint-Paul, Carleton-sur-Mer, Rimouski (Québec), Edmundston (Nouveau-Brunswick)
- **CHAU-TV Communications ltée** – 1 demande de licence – Carleton-sur-Mer, Sainte-Marguerite-Marie, Port-Daniel, Chandler, Percé, Gaspé, Rivière-au-Renard, Cloridorme et L'Anse-à-Valleau (Québec), Saint-Quentin, Travadie-Sheila et Kedgwick (Nouveau-Brunswick)
- **CKRT-TV ltée** – 1 demande de licence – Rivière-du-Loup, Baie-Saint-Paul, Dégelis, Cabano, Saint-Urbain et Trois-Pistoles (Québec)
- **Télé Inter-Rives ltée** – 1 demande de licence – Edmundston (Nouveau-Brunswick), Trois-Pistoles, Baie-Saint-Paul, Saint-Urbain, Rivière-du-Loup, Les Escoumins et Cabano (Québec)
- **RNC MÉDIA inc.** – 5 demandes de licences – Rouyn-Noranda, Gatineau, Val d'Or, Ville-Marie, Fabre, Lebel-sur-Quévillon, Joutel et Matagamit (Québec)
- **Sun TV Company** – 2 demandes de licences – Toronto (Ontario)
- **CTV Television Inc.** – 29 demandes de licences – Halifax (Nouvelle-Écosse), Halifax, Canning, Truro, Valley, Bridgetown, Sheet Harbour, Caledonia, Yarmouth et Marquette (Nouvelle-Écosse), Sydney, Inverness, Antigonish, Dingwall, Bay St. Lawrence, Port Hawkesbury et New Glasgow (Nouvelle-Écosse), Moncton, Upsalquitch Lake, Newcastle, Chatham, Blackville, Doaktown et Campbellton (Nouveau-Brunswick), Charlottetown et St. Edward (Île-du-Prince-Édouard), Saint John, Florenceville-Woodstock et Boiestown (Nouveau-Brunswick), Montréal (Québec), London et Wheatley (Ontario), Kitchener, Oil Springs et Wiarton (Ontario), Toronto, Severn Falls et Bobcaygeon (Ontario), Toronto (Ontario), Barrie et Parry Sound (Ontario), Pembroke (Ontario), Ottawa (Ontario), Ottawa, Deseronto, Lancaster et Pembroke (Ontario), North Bay et Dwight (Ontario), Sault Ste. Marie et Wawa (Ontario), Sudbury et Elliot Lake (Ontario), Timmins, Kapuskasing, Kearns, Hearst et Chapleau (Ontario), Winnipeg, McCreary, Fisher Branch, Brandon, Dauphin, The Pas, Flin Flon, Snow Lake et Thompson (Manitoba), Prince Albert, Spiritwood, Alicane, Big River, Melfort et Nipawin (Saskatchewan), Regina, Colgate, Willow Bunch, Swift Current, Golden Prairie, Marquis et Fort Qu'Appelle (Saskatchewan), Saskatoon, Stranraer et North Battleford (Saskatchewan), Yorkton, Norquay, Hudson Bay, Wynyard, Humboldt et Carlyle/Lake Warmley (Saskatchewan), Edmonton, Whitecourt, Ashmont, Red Deer, Grande Prairie, Peace River, Lac La Biche, Grouard, Slave Lake, Jasper, Rocky Mountain House, Athabasca et Loughheed (Alberta), Calgary (Alberta), Calgary, Bassano, Drumheller, Banff, Brooks, Pigeon Mountain, Canmore (Harvie Heights) et Oyen (Alberta), Lethbridge, Burmis, Brooks, Coleman, Waterton Park et Pincher Creek (Alberta), Calgary, Drumheller et Banff (Alberta), Edmonton (Alberta) (Colombie-Britannique), Vancouver (Colombie-Britannique), Victoria et Mount Seymour (Colombie-Britannique)
- **Rogers Broadcasting Limited** – 13 demandes de licences – Toronto, Woodstock et Ottawa (Ontario), Toronto, London et Ottawa (Ontario), Toronto (Ontario), Toronto et Ottawa (Ontario), Portage La Prairie, Winnipeg (Manitoba), Calgary et Lethbridge (Alberta), Edmonton et Red Deer (Alberta), Edmonton (Alberta), Calgary (Alberta), Vancouver et Courtenay (Colombie-Britannique), Vancouver et Victoria (Colombie-Britannique)
- **Canwest Television GP Inc.** – 22 demandes de licences – Halifax, Truro, Wolfville, Bridgewater, Sydney, New Glasgow, Shelburne, Yarmouth, Antigonish et Mulgrave (Nouvelle-Écosse), Saint-John, Fredericton, Moncton, Woodstock, St. Stephen, Miramichi (Nouveau-Brunswick) et Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), Québec, Montréal et Sherbrooke (Québec), Montréal (Québec), Hamilton, Ottawa, London, Muskoka District, Sudbury, Sault Ste. Marie, North Bay et Timmins (Ontario), Hamilton (Ontario), Paris, Bancroft, Owen Sound, Ottawa, Midland, Sault Ste. Marie, Timmins, Stevenson, Peterborough, Oil Springs, Toronto, Fort Erie, Sudbury et North Bay (Ontario), Toronto (Ontario), Winnipeg et Minnedosa (Manitoba), Regina et Fort Qu'Appelle (Saskatchewan), Saskatoon (Saskatchewan), Lethbridge, Burmis, Brooks, Coleman, Waterton Park et Pincher Creek (Alberta), Calgary, Drumheller et Banff (Alberta), Edmonton (Alberta), Red Deer (Alberta), Red Deer, Calgary et Edmonton (Alberta), Vancouver, Chilliwack, Bowen Island, Squamish, Courtenay, Brackendale, Wilson Creek, Whistler, 100 Mile House, Williams Lake et Quesnel (Colombie-Britannique), Vancouver (Colombie-Britannique), Kamloops et Pritchard (Colombie-Britannique), Kelowna, Penticton, Vernon, Oliver, Salmon Arm, Enderby, Celista, Skaha Lake, Canoe, Apex Mountain et Revelstoke (Colombie-Britannique), Kelowna, Penticton, Vernon, Revelstoke, Oliver, Osoyoos, Santa Rosa, Grand Forks, Trail, Castlegar, Taghum, Nelson et Creston (Colombie-Britannique), Prince George (Colombie-Britannique), Victoria, Sooke, River Jordan, Port Alberni, Coal Harbour et Campbell River (Colombie-Britannique)

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2009-113. Si vous désirez appuyer ou vous opposer à une demande ou obtenir une copie de l'avis de consultation, veuillez consulter le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC.

LA SUPERGRILLE

DU MOIS

LA PRESSE

Pour février,
voici les gagnants
qui ont mérité le livre

**« LA RÊVEUSE
D'OSTENDE »**

et un t-shirt
La Presse

Albin Michel

MME MARTHE BARIL LAVAL	MME ALINE CARON LAVAL	MME NICOLE P. GUILLEMETTE REPERTIGNY
MME MARGOT BEAUCHESNE VICTORIAVILLE	MME GERVAISE CURODEAU LAVAL	MME MONIQUE GUY MONTREAL
MME FRANCINE BEAUDRY MONTREAL-NORD	MME MONIQUE DAGENAIS MONTREAL-NORD	M. GILLES ISABELLE BLAINVILLE
M. NORMAND BEAUDRY MONTREAL	M. YVON DESJARDINS LAVAL	MME LORRAINE LAVIGNE MONTREAL
M. LOUIS-A. BÉLANGER QUÉBEC	M. ALBAN DESMARAIS BOISBRIAND	M. PIERRE LECLERC LONGUEUIL
M. FÉRNAND L. BELLEFUEILLE MONTREAL-NORD	MME ALICE DIONNE MONTREAL	M. BERNARD LECONTE BELOIL
MMW CLAUDETTE BERGERON LAVAL	MME MANON DUBUC QUÉBEC	MME MICHÈLE LEROUX GATINEAU
MME GAËTANE BÉRUBÉ SAINT-BASILE-LE-GRAND	MME DORIS DUTIL L'ASSOMPTION	MME GHISLAINE MENKÈS MONTREAL
MME GINETTE BÉRUBÉ SAINT-CHRYSOSTOME	M. FRANÇOIS FALARDEAU REPERTIGNY	MME NICOLE PAQUETTE LONGUEUIL
MME JEANNE D'ARC BLAIN LONGUEUIL	MME REBECCA FORCIER SAINT-LÉONARD	MME ROLLANDE PAQUETTE LAVAL
M. JACQUES BOIVIN LONGUEUIL	M. PIERRE FORGET MONTRÉAL	M. CLAUDE POULIOT SAINT-CONSTANT
M. YVON BONNIER MONT-SAINT-HILAIRE	MME ANDRÉE FORTIN LAVAL	MME MARIE-CLAIRE RODRIGUEZ REPERTIGNY
MME MADELEINE BOUCHARD SAINT-LAMBERT	MME LISE FOURNIER MONTREAL	MME PAULINE SAAD PANNETON ANOUJ
M. CHRISTIAN BOUDRIAU CHÂTEAUGUAY	MME YOLANDE GAGNÉ BROSSARD	M. ANDRÉ SAINT-ANDRÉ SAINT-THÉRÈSE
MME FRANCE BOURGAULT MONTREAL	M. ROBERT GARIÉPY QUÉBEC	MME MARTINE SAINT-JACQUES QUÉBEC
MME GISÈLE BRASSEUR BOUCHERVILLE	MME DÉSANGES GIONET MONTREAL	MME ROMA SIROIS SAINT-LAMBERT
M. ROGER CAMPBELL PINCOURT	MME PIERRETTE GROU MONTREAL	

« Merci à tous ceux et celles qui ont participé »

Prévoyez un délai de 4 à 6 semaines pour la réception de votre prix.

LA PRESSE

cyberpresse.ca

ÉDITORIAUX

La Caisse derrière le banc?



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Depuis la publication par *La Presse* d'informations selon lesquelles le Canadien de Montréal pourrait être à vendre, des commentateurs et des politiciens se sont demandé si la Caisse de dépôt et placement du Québec ne devrait pas s'intéresser à l'équipe.

La chef de l'opposition officielle, Pauline Marois, a reproché mercredi au gouvernement de faire preuve d'indifférence dans ce dossier: «La ministre des Finances et le premier ministre préfèrent investir dans des aéroports à

La Caisse de dépôt n'a surtout pas besoin de telles distractions.

Londres qui font faillite plutôt que d'investir dans le Canadien de Montréal?»

Notre bas de laine devrait-il investir dans la sainte Flanelle? Surtout pas!

La crédibilité de la Caisse de dépôt a été mise à mal au cours des derniers mois. Nombreux sont ceux qui lui ont reproché d'avoir pris trop de risques. Et on voudrait maintenant qu'elle investisse dans une équipe de hockey!

Si la CDPQ devenait l'un des propriétaires de l'équipe, elle se trouverait mêlée aux controverses qui agitent continuellement le Canadien. On imagine les questions qui seraient posées au PDG et au gouvernement:

- pourquoi la Caisse conteste-t-elle l'évaluation municipale du Centre Bell?

- les joueurs devraient-ils recevoir des sommes aussi faramineuses?

Les maux des mots



mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

Proclamant Montréal «zone libre de racisme», le maire Gerald Tremblay invite les citoyens à lutter contre ce fléau en signant un registre, espérant ainsi recueillir 100 000 signatures. Comment être contre? Néanmoins, cette louable initiative peut servir à identifier trois tendances lourdes – et un peu inquiétantes – qui se manifestent dans notre société.

D'abord, faire des choses est de plus en plus difficile, de sorte qu'il ne reste alors qu'à les dire. C'est la première tendance: le mot remplace de plus en plus le geste.

Faire des choses est de plus en plus difficile, de sorte qu'il ne reste alors qu'à les dire.

L'exemple classique demeure la «Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale», adoptée par l'Assemblée nationale en 2002. Elle a créé un observatoire de la pauvreté; un comité consultatif sur la pauvreté; une obligation de rédiger des rapports, des avis, des recommandations, des stratégies sur la pauvreté... Pourquoi? Parce que, dans les faits, combattre la pauvreté est difficile, l'éliminer totalement est impossible. D'où l'extraordinaire quantité de mots que la pauvreté génère, sans effets sur la réalité.

Quant à l'exclusion, c'est un mot dont le sens a été trituré dans le but d'«interpeller» la société que «exclut», c'est-à-dire qui est coupable et doit donc

- le capitaine ne devrait-il pas parler français?

- et, tant qu'à y être, pourquoi ne pas faire jouer davantage Guillaume Latendresse?

La Caisse de dépôt n'a surtout pas besoin de telles distractions.

Certains rappellent le prêt de 140 millions consenti à George Gillett par la Caisse en 2001. Ce prêt a été remboursé et la Caisse a empêché des intérêts substantiels. «Le premier ministre peut-il nous dire pourquoi des Québécois ne pourraient pas profiter du soutien de la Caisse pour acheter l'équipe, comme ce fut le cas pour M. Gillett en 2001?» a demandé M^{me} Marois.

La chef du PQ était alors ministre des Finances. À l'époque, elle n'a pas réproché ce prêt versé à un Américain, pas plus que son premier ministre, Bernard Landry, qui y était allé de ce commentaire digne de l'émission *110%*: «Aujourd'hui, j'ai la profonde tristesse de voir que le poids corporel a l'air plus important pour le triomphe de l'athlète que son poids intellectuel. Plusieurs Québécois et Québécoises, comme moi, se sont un peu désintéressés de ce style de jeu, mais, comme les Américains, eux, ont l'air à aimer ça, bien, c'est les Américains qui ont acheté.»

Si des acheteurs québécois demandaient à la CDPQ de leur prêter une partie de la somme requise, devrait-elle dire oui? Le prêt accordé à M. Gillett était garanti par Molson; le risque pour la Caisse était donc minime. L'éventuel consortium québécois pourrait-il offrir des conditions aussi avantageuses? Et s'il le pouvait, pourquoi une institution financière privée ne sauterait-elle pas sur l'occasion?

La Caisse de dépôt et placement du Québec n'a pas pour mandat de sauver les institutions québécoises, aussi glorieuses soient-elles. Le club de hockey Canadien s'est passé du soutien de l'État pendant le premier siècle de son existence. Il devrait en être de même au cours des 100 prochaines saisons. Même s'il n'y en aura pas de facile...

être «dénoncée». Interpeller, exclure, dénoncer: on comprend le jargon, même si aucun de ces mots n'est ici employé dans son sens premier. C'est la deuxième tendance lourde: le détournement des mots, parfois jusqu'au contresens.

En cette matière, les médias sont des spécialistes. Annoncer dans un journal un sujet dit «tabou» indique que l'on noircit des pages et des pages sur un phénomène dont tout le monde parle, partout, tout le temps. Dénoncer (!) un «cliché» consiste à pourfendre un lieu commun que personne n'utilise, ni peut-être même ne connaît. Le mot médiatique «sensibiliser» veut dire: ensevelir sous la propagande jusqu'à rendre insensible. Évoquer la «vraie objectivité» prévient le lecteur qu'il ne sera tenu aucun compte des faits.

Cependant, parmi tous les maux des mots, l'enflure est le plus douloureux: c'est la troisième tendance lourde.

À la seule lumière des mots, en effet, il apparaît clair que notre société est la plus raciste et la plus miséreuse que l'humanité ait connue (la plus violente et la plus misogyne aussi). Or, un maire d'humeur militante qui officie dans une contrée où sévit vraiment le racisme ne le dit pas: il lui fait la lutte, parfois au risque d'y laisser sa peau. Et on ne légifère pas sur la pauvreté là où le problème national est celui d'être encore en vie le lendemain.

Au-delà d'une certaine masse critique, les mots créent un univers virtuel qui n'a plus qu'un vague rapport avec l'univers réel.

Ainsi, dans le registre du maire Tremblay (qui, nous le souhaitons tout de même, croulera sous les signatures), il serait juste de noter un fait: sans être exempté de tout péché, la société montréalaise compte probablement parmi les moins racistes au monde.

C'est déjà une zone presque libérée.

QUI POURRAIT ACHETER LE CANADIEN?



serge.chappleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

DÉBAT

De Marois... à Charest... à Koivu

L'avenir du Canadien de Montréal a été discuté, mercredi, à l'Assemblée nationale. Par contre, le débat n'a pas été particulièrement édifiant, comme en témoigne cet échange entre la chef de l'opposition officielle et le premier ministre.

Pauline Marois: En 2001, la Caisse de dépôt a rendu possible la vente des Canadiens de Montréal à un homme d'affaires américain en acceptant de lui prêter 140 millions de dollars. Huit ans plus tard, il y a une possibilité que le club soit de nouveau mis en vente. Il y a plusieurs personnes, au Québec, qui espèrent que ce sera l'occasion pour les Québécois de se porter acquéreurs de l'équipe qui est, tout le monde en conviendra, plus qu'une simple équipe de hockey pour nous.

Hier, on a été un peu surpris d'entendre les propos de la ministre des Finances qui a dit qu'elle considèrerait que les Canadiens de Montréal, ça ne représentait pas un bon placement. Elle a parlé sans savoir parce que le club des Canadiens de Montréal, c'est une entreprise rentable, c'est un placement qui s'est avéré payant, pour son propriétaire actuel à tout le moins. Il est déploré de voir que la ministre des Finances, qui est le plus important déposant à la Caisse, envoie un signal aux gestionnaires de la Caisse de ne pas s'impliquer dans ce dossier. Est-ce que le premier ministre peut nous dire s'il approuve l'intervention de sa ministre des Finances? Et peut-il nous dire pourquoi des Québécois ne pourraient pas profiter du soutien de la Caisse pour acheter l'équipe, comme ce fut le cas pour M. Gillett en 2001?

Le président de l'Assemblée nationale: M. le premier ministre.

Jean Charest: Bien, d'abord, je veux remercier la chef de l'opposition officielle pour l'affection qu'elle manifeste aujourd'hui pour les Canadiens de Montréal. Saku Koivu, il va être très content d'apprendre que dorénavant elle l'aime davantage qu'elle l'aimait. Et en plus, ils vont beaucoup aimer la manifestation d'affection, compte tenu des critiques qu'ils ont formulées à l'endroit du programme qui avait circulé dans les écoles du Québec. Alors, en cela, on accueille avec beaucoup de joie la découverte que fait la chef de l'opposition officielle des Canadiens de Montréal. Cela étant dit, peu importe les scénarios, M. le président, je pense que tout le monde reconnaît et convient que les Canadiens de Montréal vont rester à Montréal.

Le président: En première complémentaire, M^{me} la chef de l'opposition officielle.

M^{me} Marois: Effectivement, c'est un peu inquiétant parce que c'est le



PHOTO TVA-CLAUDE CÔTÉ, ARCHIVES PHOTO
 Le premier ministre Jean Charest avait déjà eu l'occasion, en avril 2004, de démontrer son intérêt pour le club de hockey Canadien.

même homme qui nous disait qu'il n'y aurait pas de déficit. Est-ce que le premier ministre peut répondre à mes questions? Parce que, depuis le début et sur cette question en particulier, il galère, M. le président. Est-ce que le premier ministre peut nous dire simplement s'il approuve ou non les propos de sa ministre des Finances, M. le président? C'est simple.

Le président: M. le premier ministre.

M. Charest: D'abord, quand elle me demande d'approuver des propos qu'elle cite dans son préambule, qui sont des propos qui sont faux, ce n'est pas possible pour moi de dire que ces propos-là sont des propos de la ministre. La ministre des Finances n'a jamais dit ce qu'elle prétend qu'elle a dit, d'une part.

D'autre part, M. le président, je peux juste accueillir, comme tous les autres Québécois, avec joie le fait que la chef de l'opposition officielle dorénavant aime les Canadiens de Montréal. Ce n'était pas clair, on ne le savait pas parce qu'elle n'avait que des critiques à formuler à l'endroit du Canadien, on pensait tous qu'elle aimait mieux les Maple Leafs de Toronto. Là, elle découvre les Canadiens de Montréal. Ils vont rester à Montréal, les Canadiens. Bonne nouvelle pour la chef de l'opposition officielle.

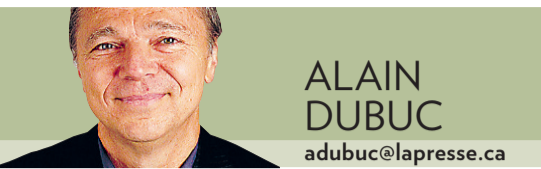
Le président: En deuxième complémentaire, M^{me} la chef de l'opposition officielle.

M^{me} Marois: Évidemment, je n'oserais pas tirer comme conclusion, M. le président, que la ministre des Finances et le premier ministre préfèrent investir dans des aéroports à Londres qui font faillite plutôt que d'investir dans le Canadien de Montréal qui a l'air de se porter pas trop mal, M. le président. Pourquoi, pourquoi le premier ministre tout simplement ne corrige pas les propos de sa ministre?

Le président: M. le premier ministre.

M. Charest: M. le président, parce qu'il n'y a pas de propos à corriger. Si la chef de l'opposition officielle est en mal de rattrapage, aujourd'hui, sur les Canadiens de Montréal, bien tant mieux, elle va rejoindre tous les autres Québécois, moi inclus, qui ai le plaisir de temps en temps même d'aller aux matchs des Canadiens de Montréal et d'encourager l'équipe à laquelle je crois beaucoup. C'est une institution, ça fait partie de notre identité, les Canadiens de Montréal. Et, peu importe les scénarios qui seront élaborés, l'équipe va rester à Montréal. Alors, c'est ça qu'il faut retenir, peu importe les scénarios.

M^{me} Marois et la sainte Flanelle



ALAIN DUBUC
adubuc@lapresse.ca

COLLABORATION SPÉCIALE

La chef de l'opposition, Pauline Marois, a fait une très grosse gaffe en intervenant pour enjoindre la Caisse de dépôt et placement de participer à l'achat du Canadien de Montréal.

C'est justement le genre d'intervention politique qu'il faut à tout prix éviter. Sans doute sans le savoir, M^{me} Marois a illustré de façon convaincante pourquoi il faut à tout prix prévoir des mécanismes pour assurer l'indépendance de la Caisse et la protéger contre les pressions du monde politique.

Les politiciens ne doivent pas se mêler de la gestion de la Caisse. L'Assemblée nationale n'est pas « La zone ».

Au premier abord, l'idée que la Caisse participe à l'achat du Canadien est certainement attrayante. Mais ce n'est pas aux politiciens de le dire. Ils ne doivent pas se mêler de la gestion de la Caisse, comme si les 125 députés se transformaient en autant de gérants d'estrade. L'Assemblée nationale n'est pas La zone.

Les fonds que gère la Caisse de dépôt ne sont pas un « pot », une espèce de cagnotte dans laquelle nos dirigeants peuvent piger. Il faut laisser la direction de la Caisse faire ses choix, en fonction de son expérience et de ses objectifs. M^{me} Marois aurait dû respecter cette nécessaire indépendance et aurait donc dû se taire.

M^{me} Marois n'est certainement pas la seule à blâmer. Il y aurait moins de dérives si la Caisse n'était pas en crise. Les erreurs de l'institution font qu'on a moins confiance dans son jugement. La déplorable gestion de ce dossier par les libéraux ne fait rien non plus pour convaincre des vertus de la non-intervention gouvernementale. Et le processus de nomination de Michael Sabia rappelle que c'est de toutes parts que l'indépendance de la Caisse est menacée.

Et c'est inquiétant. D'abord, parce que les choix des politiciens sont souvent dictés par des considérations... politiques. Il est évident qu'une intervention de la Caisse serait populaire, pour de bonnes et de mauvaises raisons. Si M^{me} Marois prend fait et cause pour une telle transaction, c'est pour marquer des points: elle est du bon bord, celui de nos Glorieux. Et du même coup, elle met dans l'embarras le gouvernement Charest, qui doit s'imposer un devoir de réserve.

Il est par ailleurs difficile de ne pas voir dans le préjugé favorable de M^{me} Marois pour cette intervention de la Caisse une manifestation de nationalisme politique, pour que la Caisse investisse chez nous, plutôt qu'ailleurs, et que le Canadien appartienne à quelqu'un de chez nous, plutôt qu'à un Américain. Est-ce de cela dont la chef péquiste parlait quand elle voulait que le mandat de la Caisse porte sur le développement économique? Il faudrait se demander si le fait que George Gillett soit américain nous a nui. Et s'il n'y a pas, au Québec, d'autres acheteurs dont l'intervention dans le sport professionnel serait plus naturelle.

Les politiciens ne sont pas équipés pour évaluer la rentabilité d'un investissement majeur. « Selon toutes les informations que l'on a, a dit M^{me} Marois, le Canadien a plutôt connu de bonnes années et a eu de bons rendements. Donc, ça pourrait être un investissement qui pourrait être intéressant. » Qu'est-ce qu'elle en sait? Le rendement dépendra du prix que l'on paie. Il dépendra de facteurs comme le taux de change. La pertinence de l'investissement dépendra aussi du risque.

Mais, dans le fond, les interventions de M^{me} Marois montrent que le Parti québécois, sous sa gouverne, n'a pas rompu avec ses détestables habitudes, ce désir d'intervenir, même quand ce n'est pas nécessaire, de mettre la main sur le gros joujou. Si elle avait été premier ministre, M^{me} Marois aurait-elle téléphoné aux dirigeants de la Caisse pour leur « suggérer » de s'intéresser au Canadien? C'est une question qu'on peut se poser.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Pauline Marois à l'Assemblée nationale.

Une question de bonne gestion

Si Ottawa ne lui permet pas de vendre certains actifs, Radio-Canada devra envisager des actions radicales

HUBERT T. LACROIX

L'auteur est président-directeur général de CBC/Radio-Canada. Ce texte est extrait du discours qu'il a prononcé hier à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Mercredi, nous avons annoncé les mesures prises pour équilibrer notre budget pour l'exercice 2009-2010 qui débute le 1^{er} avril. Pour cet exercice, nous faisons face à un manque à gagner de près de 171 millions de dollars.

Afin de gérer les pressions financières, nous avons demandé au gouvernement de nous permettre d'avoir accès à une certaine flexibilité financière, comme celle dont jouissent les diffuseurs privés dans la gestion de leur bilan. En effet, CBC/Radio-Canada ne pouvant emprunter un seul dollar pour gérer ses liquidités, nous souhaitons simplement avoir accès à des lignes de crédit et les rembourser dans le cours normal de nos affaires.

Nous n'avons jamais demandé de subventions additionnelles. Nous n'avons pas « quémanté plus d'argent », comme l'ont récemment titré le *Toronto Sun* et le *Ottawa Sun*.

Vous savez maintenant que cette permission nous a été refusée. Pas de ligne de crédit, pas de financement temporaire, pas d'avance sur nos crédits parlementaires futurs pour nous permettre de mieux gérer nos opérations et nos effectifs, et ainsi protéger les investissements effectués dans CBC/Radio-Canada, année après année, par les divers gouvernements depuis près de 75 ans.

Étant donné le refus du gouvernement, j'ai alors évoqué la possibilité de vendre certains actifs pour bâtir nous-mêmes le financement temporaire dont nous avons besoin. Évidemment, ce n'est pas la situation idéale. Par exemple, si nous vendons certains de nos immeubles pour y devenir locataires, nous ajoutons des paiements fixes en loyer qui réduisent d'autant nos budgets des prochaines années. (...)

Le plan dont je vous donne aujourd'hui les grandes lignes présume que nous réussirons à vendre certains de nos actifs pour une somme d'au moins 125 millions de dollars, et que le gouvernement nous permettra: de procéder à ces transactions; d'en conserver le produit pour équilibrer notre budget.

Si ces conditions ne se réalisent pas, nous devons retourner à la case départ car il sera alors impossible d'atteindre un équilibre budgétaire sans de nouvelles compressions, encore plus profondes. Il nous faudrait envisager des actions radica-



PHOTO GRAHAM HUGHES, PC

Le président de CBC/Radio-Canada, Hubert Lacroix, déplore le refus du gouvernement Harper de permettre l'accès à du financement temporaire pour aider la société à boucler son budget.

les qui auraient pour effet de compromettre la nature même des services que nous offrons aux Canadiens. (...)

J'ai rencontré et parlé plusieurs fois à M. James Moore, le ministre du Patrimoine canadien et des langues officielles. C'est un homme avec qui je m'entends bien, que je respecte et avec qui je pourrais bâtir une relation d'affaires. Nous semblons partager

Je n'aime pas lire les rumeurs selon lesquelles l'actuel gouvernement envisage d'aider CTV, Canwest et Quebecor après avoir rejeté notre demande de financement temporaire.

plusieurs convictions sur ce que doit être le radiodiffuseur public au Canada y compris, si j'en crois la lecture de ses derniers propos, la nécessité de revoir le modèle du radiodiffuseur public pour éliminer sa dépendance envers les revenus publicitaires pour financer une partie de ses activités.

Donc, il ne faut pas accorder d'importance à tout ce que vous avez lu au sujet des désaccords entre nous.

Est-ce que cela veut dire pour autant que j'aime lire les rumeurs selon lesquelles l'actuel gouvernement envisage d'aider CTV, Canwest et Quebecor après avoir rejeté notre demande de financement temporaire? Pensez-vous que je suis enchanté, à cinq jours de la fin de notre exercice, de toujours attendre la confirmation par écrit de l'enveloppe spéciale de 60 millions de dollars pour la programmation que nous recevons chaque année depuis 2001, et que j'entends le gouvernement dire qu'il nous a accordé un financement record en dollars absolus, incluant cette somme? Pensez-vous que je jubile lorsque, à cinq jours de la fin de notre exercice, notre budget d'immobilisations se trouve bloqué dans un processus gouvernemental quelque part à Ottawa? Sûrement pas.

Peut-être que vous comprendrez mieux maintenant la première demande publique que j'ai faite, dès mon arrivée dans ce poste, en faveur d'un financement stable, pluriannuel, pour CBC/Radio-Canada. Comment pouvez-vous planifier vos affaires, qui sont de l'ordre de 1,7 milliard de dollars, dans un tel contexte? Il ne s'agit pas d'avoir plus d'argent. C'est une question de bonne gouvernance. Une question de bonne gestion.

Quelle loi du marché?

Les listes d'attente se calculent aussi en années dans les garderies non subventionnées

JEAN-FRANÇOIS FERLAND

L'auteur réside à Montréal.

Je me suis presque étouffé en lisant les propos tenus par Tony Tomassi, le ministre de la Famille, dans *La Presse* cette semaine.

M. Tomassi a dit que « la loi du marché » sera le meilleur des chiens de garde contre la hausse des tarifs des garderies non subventionnées. « Si un service de garde a des tarifs trop élevés, il n'y aura pas d'enfants dans sa garderie », a-t-il dit.

Que la commercialisation du discours politique est navrante!

Premier enjeu: la disponibilité. Ma femme et moi avons fait des démarches très récemment pour trouver une place en garderie pour notre fille. Il n'y a pas que les CPE qui ont des listes d'attente qui se calculent en années, les garderies privées aussi.

C'est plus facile de trouver des billets pour Arcade Fire qu'une place dans un service de garde. Nous avons dû visiter plusieurs fois par jour un site centralisé pour être informé de nouvelles places, voire de nouvelles garderies offertes dans notre quartier. Celle que nous avons trouvée a affiché complet en trois jours! Pour être sûrs que notre fille ait une place, nous avons dû l'envoyer un mois plus tôt que prévu! Si les tarifs augmentent à un endroit, quelles sont les alternatives quand tous affichent « complet »?

Deuxième enjeu: le bien-être du bébé. C'est plus facile de changer de garagiste que de changer un enfant de garderie quand c'est trop cher. Un bébé a besoin de repères et de stabilité pour bâtir sa confiance. Si on doit commencer à trimballer un enfant d'un endroit à l'autre au gré des hausses de frais de garde, on risque d'insécuriser l'enfant et de rendre nerveux ses parents.

Qui doit être servi par les décisions politiques, le citoyen ou le politicien? Au lieu de créer des événements de presse pour répéter les annonces faites par la ministre des Finances trois jours plus tôt – surtout un dimanche, quand il fait beau et que les familles auraient intérêt à être dehors plutôt que de faire de belles scènes pour mettre en valeur les politiciens – il serait mieux de travailler à concrétiser les nouvelles



PHOTO FOURNIE PAR L'AUTEUR

Trouver une garderie pour la petite Charlotte est un emploi à temps plein, estiment Jean-François Ferland et Karen Lafleur.

places subventionnées en garderie, qu'on nous annonce déjà depuis trop, trop longtemps.

Parler sans agir, cela n'aide pas à atteindre les objectifs de performance, comme on dit en affaires...

Par ailleurs, M. Tomassi a souligné un communiqué la création d'un site web qui a trait aux listes centralisées des garderies dans certaines régions. C'est une source d'information additionnelle, mais cela ne constitue pas un guichet unique. Si au moins les fiches du site étaient remplies... Il y a tellement de services, de processus et d'intervenants, de chevauchements et d'oublis dans le processus entourant les services de garde, c'en est aberrant! Trouver une garderie est un emploi à temps plein – une chance qu'il y a le congé parental!

Cela dit, merci pour le crédit d'impôt bonifié. Je pourrai récupérer un peu plus des 500\$ par mois que me coûte le service de garde...

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

ACTUALITÉS



Un bureau de l'armée américaine dans un centre commercial de Philadelphie accueille les jeunes depuis le mois d'août avec des simulateurs de combat comme celui-ci. Cette expérience est tentée afin d'augmenter le recrutement de soldats dans les zones urbaines des États-Unis.

PHOTO JESSICA KOURKOUNIS, THE NEW YORK TIMES

Un jeu d'arcade pour attirer des soldats

MATHIEU PERREAULT

Après sept ans en Afghanistan et cinq en Irak, l'armée américaine a de la difficulté à trouver suffisamment de nouvelles recrues. Les agents recruteurs tentent donc une nouvelle approche : séduire les jeunes avec des jeux vidéo dernier cri dans les centres commerciaux.

L'approche est tentée à Philadelphie, avec des jeux de simulation de combat qui ont coûté 13 millions de dollars américains. « Nous n'avons pas encore de données définitives, parce que le bureau n'est ouvert que depuis le mois d'août », explique le major Larry Dillard, joint à une base militaire d'Atlanta. Mais nous avons certainement beaucoup de visites, beaucoup plus qu'il y en avait à la demi-douzaine de petits bureaux que nous avons fermés pour financer ce nouveau concept. » Les premiers mois n'ont toutefois pas été concluants : seulement 35 recrues se sont enrôlées entre les mois d'août et de janvier, un taux inférieur aux autres bureaux de recrutement de la ville.

Le bureau situé dans le centre commercial Frank Mills, en banlieue est de Philadelphie, accueille les jeunes avec des jeux vidéo – *Madden Football* et *Rainbow Six*, un jeu violent – et surtout trois simulateurs. Ils permettent de faire des missions de livraison d'aide humanitaire en Afghanistan et en Irak à bord d'hélicoptères Black Hawk et Apache ainsi que d'un Humvee. Les simulateurs sont équipés de fusils d'assaut M4, mais les scénarios de simulation ne prévoient pas de combat.

« Nous n'avons pas de problème de recrutement en zone rurale, particulièrement

près des bases militaires, explique le major Dillard. Mais les jeunes de la ville ont souvent peu d'occasions d'entrer en contact avec les soldats et leurs outils de travail. Pour eux, c'est un monde étranger. Alors, nous avons pensé à une manière de rendre plus concrète l'expérience militaire dans les bureaux de recrutement urbains. »

Ce n'est pas la première fois que l'armée américaine a recours aux jeux vidéo. Ils servent à l'entraînement des soldats et, depuis 2002, elle distribue gratuitement sur l'internet une série de jeux, *America's Army*, pour rendre le métier plus attrayant. Près de 10 millions de personnes sont inscrites.

Au Canada, ces extravagances ne sont pas au menu. Mais un programme sur l'internet est en préparation, qui montrera un terrain d'artillerie avec « des amis et des ennemis », explique le lieutenant de vaisseau Frédéric Mailloux, du groupe de recrutement de l'armée à la base de Borden, en Ontario. « L'utilisateur pourra cliquer sur un groupe d'infanterie ou d'artillerie et voir la description de l'emploi. » Mais pas question d'avoir un jeu de combat, selon le lieutenant Mailloux, qui précise que le programme pourrait voir le jour d'ici à l'automne.

Il faut dire que, contrairement aux États-Unis, le Canada n'a pas de difficulté à atteindre ses cibles de recrutement. À cause des guerres en Afghanistan et en Irak, et de la bonne santé de l'économie, l'armée américaine a atteint seulement 90 % de ses objectifs dans les cinq dernières années. Grâce à la crise économique, l'année 2008 a été tout juste positive, avec 80 517 recrues pour une cible de 80 000. En 2007, on avait même offert un bonus de signature de 2000 \$ à toutes les recrues.

Les Forces armées peinent à recruter des professionnels en santé mentale

ANDRÉ DUCHESNE

Lancé il y a quelques années, un programme des Forces canadiennes visant à recruter 218 nouveaux professionnels en santé mentale n'a atteint que 67 % de ses objectifs.

L'« Initiative en matière de santé mentale des FC » devait permettre l'embauche de ces 218 nouveaux professionnels avant mars 2009. Au bout du compte, cela devait faire passer le nombre de travailleurs spécialisés de 229 à 447.

Or, il y a un mois, les Forces canadiennes ont mis en ligne sur leur site internet un document sur le stress opérationnel où l'on reconnaissait que l'objectif total ne serait pas atteint dans les délais.

« Compte tenu de la pénurie actuelle de professionnels de la santé partout au Canada, l'échéancier a été reporté en 2010 », peut-on lire très loin à l'intérieur du document. Nulle part, cependant, on n'indique

combien de professionnels de la santé ont été recrutés depuis le lancement du projet.

Un échange de courriels avec le ministère de la Défense nationale a permis d'apprendre que 147 nouveaux professionnels avaient été embauchés. Il en manque donc 71. Par professionnels de la santé mentale, on entend des psychiatres, psychologues, infirmières spécialisées, travailleurs sociaux, etc.

La question des problèmes – et des soins – de santé mentale a pris beaucoup d'ampleur au cours des dernières années, tant à la Défense nationale qu'au ministère des Anciens combattants. Depuis quelques années, les initiatives prises par les Forces canadiennes se sont multipliées. Ainsi, le projet de faire passer de 229 à 447 le nombre de professionnels en santé mentale a été mené en parallèle avec celui de doubler (de 5 à 10) le nombre de cliniques vouées au trauma et au stress opérationnel dans les bases militaires.

Un direct au plexus solaire

Le plexus solaire, vous connaissez? C'est un important réseau de nerfs situé derrière l'estomac et devant l'aorte, à quelques centimètres sous le sternum. C'est l'un des centres énergétiques les plus importants de notre organisme. C'est là que se concentrent les sources importantes de nos activités nerveuses, vulnérables à l'épuisement. La sollicitation fréquente au niveau du plexus solaire nuit à la respiration abdominale, autrement dit elle empêche l'air de descendre dans l'abdomen et bloque la circulation de l'énergie. Le relâchement du plexus peut-être provoqué par une bonne stimulation du bout des doigts. La stimulation du plexus solaire permet de favoriser le « lâcher-prise » mental et de dynamiser physiquement tout votre organisme. Quelques séances de stimulation du plexus solaire avec la crème réflexe Plexus vous apporteront une sensation de répit, de bien-être des plus agréables. Essayez, vous verrez bien!

Mais comment arriver à ralentir, quand la vie nous pousse dans le dos? Plus vite, au bord de l'épuisement. Vous connaissez cette sensation désagréable d'oppression au cœur de l'estomac? Utilisez le langage des mains avec la crème Plexus, puis respirez profondément à quelques reprises, de façon à susciter un répit... Cette intervention ponctuelle vous permettra d'entretenir chez-vous l'état de dynamisme dans l'action. Un direct en douceur, au cœur de l'énergie.

Plexus^{MD}: Ingrédients INCI déposés



* Jusqu'à épuisement de l'inventaire

ACHETEZ UNE CRÈME PLEXUS DE 60 ML ET RECEVEZ LA 2^e TOUT À FAIT GRATUITEMENT* EN VIGUEUR DU SAMEDI 28 MARS AU MARDI 31 MARS 2009

Disponible aux endroits suivants:

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon est
Montréal 514 279-3709
www.johanneverdon.com

Bio-Actif inc.
Heures d'ouverture restreintes
880, rue Michèle-Bohec 450 979-2506
Blainville

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
2750, chemin Ste-Foy (Plaza Laval)
Bureau 109, SteFoy 418 656-1266

Boutique Luc Mathieu
5455, boul. des Forges
Trois-Rivières 819 378-7777

Commandes postales pour les boutiques Luc Mathieu
ligne sans frais: 1 877 511-3368
www.boutiquesantelucmathieu.com

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Centre Laval
1600, boul. Le Corbusier 450 688-5455
Laval

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
341-A, boul. Saint-Joseph
Gatineau 819 770-3645

Boutique Luc Mathieu
2304, rue King Ouest
Sherbrooke 819 823-3322

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
145A, boul. des Promenades
St-Bruno 450 653-6009
(Promenades St-Bruno)

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Galeries Rive-Nord
100, boul. Brien 450 657-2032
Repentigny

Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest
Magog 819 868-3368

Boutique Luc Mathieu
104, route du Président-Kennedy
Lévis 418 833-5933

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Terrasses Des Lilas
1128, boul. St-Joseph 819 850-1705
Drummondville

Vitavie au naturel
3333, boul. du Carrefour Promenade
Beauport 418 667-0070

Ferti 2000: commandes postales
Tél.: 514 272-1365. Ligne extérieure: 1 800 272-1365
• Lundi 8h à 18h • Mardi au vendredi 8h à 17h
• Samedi 7h à 17h • Dimanche 7h à 17h

MONTOIT

CE SAMEDI | L'ART DU MÉLANGE

Tous les samedis dans LA PRESSE